

**TOUS DES
GLANDEURS ! ?**

**ILS GAGNENT PLUS QUE
MOI QUI TRAVAILLE !**

**ILS N'ONT PAS
FAIT D'ETUDES !**

QUAND ON VEUT, ON PEUT !

ILS TRAVAILLENT TOUS AU NOIR !

**L'ÉTAT BELGE EST TROP
GÉNÉREUX ! ILS TRICHENT !**

ILS SONT BEAUCOUP TROP PAYÉS !

LE CHÔMAGE, C'EST LA FAUTE AUX ÉTRANGERS !

**LES FEMMES PROFITENT DU
CHÔMAGE POUR COCOONER !**

UNE CAMPAGNE CONTRE LA STIGMATISATION DES CHÔMEURS

Ed. resp. Yanic Samzun. Rue J. Stevens, 8 - 1000 Bruxelles - Ne pas jeter sur la voie publique



ÉDITO



Haro sur le baudet

— ÊTES-VOUS COMME NOUS ? —

Surpris, inquiets, révoltés. Surpris de constater à quel point la plupart d'entre nous se satisfont des amalgames. Inquiets de voir avec quelle facilité on colporte des idées reçues, qui reçoivent en retour caution et encouragement. Révoltés d'observer que tout cela fait son petit bonhomme de chemin dans l'esprit de tout un chacun et finit par faire injustement triompher la suspicion, l'intolérance et le rejet...

Fin mars dernier, une étude de l'IRES (1) démontrait qu'il y avait aujourd'hui un poste vacant pour cinq demandeurs d'emploi en Wallonie... Et du côté syndical, on estime que ces chiffres sont très minimalistes (le chiffre d'un poste vacant pour 40 demandeurs a souvent été cité). Comment ne pas être stupéfait de constater que, plutôt que de mettre en cause un système économique qui crée le chômage, ce soient aux chômeurs eux-mêmes que l'on s'attaque ? Frapper sur l'homme à terre, au lieu de s'en prendre à celui qui l'a fait tomber... Pas facile de comprendre pourquoi c'est ce mécanisme qui collectivement a tendance à prédominer.

Le passé nous a enseigné bien souvent que chaque période de crise a besoin de trouver ses boucs émissaires. Et que les personnes sans emploi ont plus souvent qu'à leur tour joué ce rôle au cours des épisodes difficiles de l'histoire. « Haro sur le baudet » déclamaient Jean de Lafontaine, dans sa fable « les animaux malades de la peste ». L'âne – cet animal faible et naïf, au côté des puissants et querelleurs lion, tigre, ours et loup – devenait responsable des maux de tous.

Le plus grave, à force de perdre son regard critique et de se contenter de réponses simples, c'est que la majorité finit par penser qu'au fond si les chômeurs en sont là, c'est qu'ils le veulent quand même bien un peu. On a tous entendu parler sans jamais la rencontrer de cette « femme de notaire ou de médecin qui perçoit des allocations de chômage depuis des années » ou de ces « jeunes que cela arrange bien d'être payés à ne rien faire », voire encore – et ceux-là ils cumulent ! – de ces « étrangers qui quittent leur pays pour avoir des allocations ici ». À l'inverse de « ceux qui se lèvent tôt pour travailler et pour qui il faut se battre ! ». Résultat, les mesures politiques prises à l'encontre des chômeurs (on « active », on « responsabilise », on réduit les allocations...) trouvent écho et légitimité auprès des citoyens. La machine écrase avec le consentement du plus grand nombre.

En menant cette campagne de sensibilisation, Présence et Action Culturelle (PAC) et les Équipes Populaires, deux mouvements d'éducation permanente, ont au contraire voulu casser cette image unique du chômeur. En partant à la rencontre de témoins, dont vous découvrirez l'histoire au fil de ces pages, ce sont au contraire des réalités bien différentes que nous avons voulu faire percevoir. Chaque chômeur a son histoire, ses accidents de vie, son parcours singulier. Le chômeur, c'est peut-être moi demain. Ou c'est moi hier. C'est mon fils ou ma fille. Mon meilleur ami ou ma voisine. Quand le travailleur d'Arcelor-Mittal ou de Ford Genk perd son emploi, il fait à juste titre l'objet des plus vifs soutiens de la population, très souvent solidaire. Mais que pensera de lui cette même population six mois plus tard ?

Aujourd'hui, on a le sentiment que la machine s'emballe et devient folle. On en vient même à la rage dénonciatrice ! L'administration publique (Service d'information et de recherche sociale - SIRS) crée un site internet où l'on pourra dénoncer la fraude sociale, et particulièrement l'allocataire social qui travaillerait au noir... C'est évidemment lui la cause des difficultés budgétaires de la Belgique ! Et, le clou de ce mélodrame, la RTBF envisageait une émission de télé-réalité dont des chômeurs « coachés » par des spécialistes de la recherche d'emploi seraient les acteurs. Car il va bien sûr de soi, que quand on le veut, on peut ! Fort heureusement, le projet semble avoir disparu sous la pression des nombreuses réactions qu'il a suscitées.

En quoi tout cela va-t-il modifier d'un iota la réalité d'un chiffre ? Pour cinq chômeurs au grand minimum, un seul emploi vacant... Ne nous trompons pas d'adversaire ! Les chômeurs ne sont pas responsables du chômage...

YANIC SAMZUN
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAC

JEAN-MICHEL CHARLIER
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EP



(1) Dejemeppe M. et Vanderlinden B., Le manque d'emploi en Wallonie, in Regards économiques, mars 2013.

QUAND LE TRAVAIL VOUS CASSE UN PEU

Sylvie, 43 ans, « l'être humain vit dans un groupe. Hors du travail, ton groupe se réduit. On t'enlève une part d'humanité ».

DANS SA MAISON BRUXELLOISE QU'ELLE CRAINT DE DEVOIR VENDRE SI ELLE NE TROUVE PAS D'EMPLOI AVANT QUE SOIENT REVUES À LA BAISSSE SES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE, SYLVIE VOIT VENIR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE SANS LA LÉGÈRETÉ DE MISE. MAMAN D'UN PETIT GARÇON DE 3 ANS, ELLE CRAINT DE NE POUVOIR DÉPOSER LES CADEAUX RÊVÉS SOUS LE SAPIN.

D'origine française, Sylvie arrive en Belgique en 1994 après un détour par Londres, où elle a étudié la mise en scène et la littérature. « Au début, j'ai travaillé dans le secteur de l'Horeca, des petits boulots pas toujours déclarés. Je n'avais pas cherché à savoir si j'avais droit au chômage. J'ai suivi des cours au conservatoire de Liège, puis j'ai donné moi-même des cours de théâtre dans une maison de jeunes à Woluwé : quinze heures par semaine que je complétais avec du travail dans l'Horeca. J'ai fait ça pendant trois ans, puis j'ai donné des cours d'alphabétisation pour primo-arrivants tout en effectuant des petits boulots sur des tournages, dans des courts métrages, en posant comme modèle. Je faisais ça parce que j'idéalisais le métier de ma mère. Elle était comédienne et a beaucoup tourné. Mais je me suis rendu compte que tout cela n'allait pas me mener bien loin. »

RÉORIENTER SA « CARRIÈRE »

« Ce qui m'intéressait en fait, c'était le langage, la communication, ce qu'il y a derrière, entre les mots, ce qu'on ne dit pas. Je voulais aller vers quelque chose qui touche plus à la psychologie. À 34 ans, j'ai donc repris des cours du soir d'éducatrice spécialisée et j'ai été engagée dans un service psychiatrique. » Sylvie y travaillera durant cinq ans. « J'ai fait tout cela avec passion. Je devais mettre en place tout un projet. Là, j'ai découvert combien la misère humaine peut mener à la folie. J'ai rencontré des personnes qui s'étaient retrouvées dans la rue après avoir perdu leur emploi. Elles étaient entrées dans un cercle vicieux dont elles se sortaient difficilement. Certaines tombaient dans l'assuétude. On leur administrait des anti-psychotiques. » C'est à cette époque que Sylvie doit faire face à de gros problèmes de santé. Et puis, « après ces années en service aigu, j'avais besoin de douceur. J'étais fragile et mon travail me demandait beaucoup d'énergie. J'aurais voulu rejoindre un service moins lourd mais cela n'a pas été possible ». Elle reçoit un C4 médical. Et au début, c'est le soulagement. S'adonner sans limite au plaisir d'écrire, suivre les formations dont elle rêve donnent du sens à son quotidien vide d'emploi. « Je me disais : quand je serai forte, peut-être que je monterai un projet. »

CHÔMAGE À DURÉE INDÉTERMINÉE...

Rétablie, et alors qu'elle pense retrouver rapidement un emploi, ses tentatives sont sans succès. Un an plus tard, toujours rien. « Je me rends compte que pour trouver un boulot, le réseau est important. Être recommandée par quelqu'un, ça ouvre des portes. Au début, je gagnais 1200 euros par mois mais après un an, le montant n'est plus que de 750 euros. En janvier, ce sera seulement 450. Soit 18 euros/jour. Ce mois-ci (en décembre), je ne percevrai rien. On a acheté notre maison il y a quatre ans et on est loin d'avoir fini de la payer. On sera peut-être obligé de la vendre. »

À force de recevoir des réponses négatives, voire pas de réponses du tout lorsqu'elle postule pour un emploi, Sylvie se sent humiliée, vit mal cette impression de ne pas valoir grand-chose. « Le plus dur pour moi est de dépendre des autres.

Je n'ai jamais voulu cela. On demande aux chômeurs d'être en forme, d'avoir plein d'énergie. Or, on ne peut avoir une vie sociale parce qu'on en n'a plus les moyens. Ton pouvoir d'achat diminue et tu ne peux plus sortir. Tu te sens diminuée socialement, économiquement. Ça marginalise. Sans travail, on perd une partie de son identité. L'être humain vit dans un groupe. Or, hors du travail, ton groupe se réduit. Le travail est un droit. On t'enlève une part d'humanité. On dit qu'on est dans une société de loisirs, or ici, c'est l'argent qui mène la donne. Être une femme de 43 ans, maman d'un enfant de 3 ans et être au chômage, ce n'est pas facile. Pour la chômeuse que je suis, l'humeur fluctue. Je pleure très souvent. Je suis parfois très découragée. Je sais que je suis quelqu'un de fort mais malgré ça, c'est très dur. C'est comme si on te renvoyait : 'qu'est-ce que tu vaux ?' Ça altère l'estime de soi. Des personnes plus âgées, autour de moi, me demandent parfois si j'ai trouvé... C'est dur de devoir répondre : 'toujours rien'. »

Pour Sylvie, les différents entretiens, les tests écrits qui jalonnent le parcours du candidat à l'emploi sont autant d'obstacles difficiles à franchir puisqu'entre eux, chacun se retrouve en proie aux doutes, aux remises en question, la confiance en soi étant égratignée au fil du temps. « Tu risques de t'écrouler entre chaque épreuve. Tu dois te concentrer sur la fonction pour laquelle tu postules or, toi, ce qui te motive aussi, c'est que tu as vraiment besoin de t'en sortir financièrement et tu dois faire semblant que ça n'existe pas. » De son passage dans les bureaux d'Actiris, Sylvie retient « toutes ces files ! J'avais l'impression d'être un rebut de la société. Je sentais des gens à cran ou fatigués ». Et puis aussi cette sentence entendue, sonnant le glas du métier aimé : « si vous ne trouvez pas dans votre branche, il faut vous réorienter ».

DÉSORIENTÉE ? SE RÉORIENTER ?

Sylvie a aussi postulé pour des emplois dans le domaine de la littérature. « Parfois, je ne recevais aucune réponse. Quand tu es seule chez toi et que tu n'as jamais de réponse, la confiance en soi s'altère. » Quelque temps après, elle cherche à nouveau dans le secteur de la psychiatrie. « Je regarde les annonces dans le guide social. Mais je ne veux plus me retrouver dans un hôpital et surtout pas avec des personnes en crise grave. J'ai été confrontée à des choses si terribles. »

Quand je l'ai rencontrée, Sylvie attendait la réponse d'une institution dans laquelle elle s'était présentée quelques jours auparavant. Elle imaginait déjà son désarroi si la réponse était : « vous n'avez pas été retenue » formule noyée dans quelques phrases destinées à amortir le coup de massue, banalisées à force d'être répétées.

Interview réalisée en décembre 2012.

Aujourd'hui, Sylvie a retrouvé un emploi.

Je suis parfois très découragée. Je sais que je suis quelqu'un de fort mais malgré ça, c'est très dur. C'est comme si on te renvoyait : « qu'est-ce que tu vaux ? », ça altère l'estime de soi.



DONNER SON TEMPS N'EST PAS CHÔMER...

Gigi, une cinquantaine d'années et Damien, 40 ans, tisseurs de solidarités...

RENDEZ-VOUS À VIRTON POUR RENCONTRER GIGI ET DAMIEN. C'EST DANS CE PETIT COIN DE GAUME, BERCEAU DE LA BRANCHE PATERNELLE DE DAMIEN, QUE DAMIEN ET GIGI ONT ENFIN TROUVÉ UN RYTHME DE VIE QUI LEUR APPORTE DAVANTAGE DE SÉRÉNITÉ. DÉBROUILLE ET SOLIDARITÉ GUIDENT LEUR QUOTIDIEN AU SUD DU PAYS, LÀ OÙ LES ACCIDENTS DE PARCOURS SONT LE PLUS SOUVENT TUS... LOIN DES GRANDES VILLES, ON LAVE SON LINGE TRISTE EN FAMILLE.

DAMIEN

Damien, 40 ans, a grandi dans la région de Charleroi, son père ayant trouvé un emploi chez Caterpillar à Gosselies. Son parcours scolaire a été long, très (trop) long. Dès l'école primaire, il connaît l'échec scolaire. On détecte chez lui, une dyslexie. Après une première année de secondaire en classe d'accueil, la direction lui conseille de changer d'établissement scolaire. « À l'époque, je zonais avec des jeunes en décrochage. » Il est inscrit dans une section professionnelle artistique à l'institut Sainte-Anne à Gosselies où il poursuivra ses études secondaires, triplant la 5^e année mais poursuivant jusqu'en 7^e, afin de pouvoir entamer des études supérieures. « Sainte-Anne m'a permis de ne pas m'enfoncer », analyse-t-il aujourd'hui. C'est ensuite l'institut Saint-Luc, une école supérieure artistique. Peu avant les examens, alors qu'il recommence la première année, il est victime d'un accident de la route qui le plonge dans le coma. Il en gardera des séquelles dont des difficultés de concentration. Ses chances de passer dans la classe supérieure sont réduites. Or, il n'est pas possible de tripler une même année d'études. Voilà donc Damien, bien malgré lui, forcé d'abandonner son rêve d'embrasser une carrière artistique.

PATCHWORK DE CONTRATS PRÉCAIRES

Une formation en infographie à l'A.I.D. (1) de Court-Saint-Etienne sera le plan B qu'il choisit pour dessiner son avenir professionnel. Il s'installe à l'époque dans un petit appartement situé dans le centre-ville de Charleroi. « J'ai effectué des stages grâce auxquels j'avais un petit revenu. Mais alors que je pensais être engagé dans un C.D.I. après ces périodes de stage dans la même entreprise, celle-ci a préféré engager de nouveaux stagiaires pour pouvoir bénéficier des subventions d'aide à l'emploi. » Les parents de Damien ont toujours milité dans des associations défendant la justice sociale. Il en a hérité un même sens de l'engagement dans l'aide aux personnes. Damien enchaînera des intérim dans une imprimerie d'économie sociale. « On me sollicitait souvent dans les moments de rush, par exemple au moment des élections. » Jusqu'au moment où on lui propose de reprendre l'emploi d'un collègue jugé trop lent : « j'ai d'abord accepté puis je me suis dit que c'était vraiment trop moche de prendre la place d'un père de famille. Éthiquement, ça me posait question. J'ai donc refusé. Je pensais qu'à mon âge, je retrouverais plus facilement un autre emploi. » Mais le C.D.I. ne vient pas. « J'ai pas mal de freins, constate Damien. J'écris très mal. Les aspects plus littéraires de la réalisation de brochures, etc., j'ai dû les mettre de côté à cause de ma dyslexie. Avant mes 30 ans, je n'avais jamais occupé le même emploi durant douze mois. J'accumulais de petites périodes de travail entrecoupées de chômage. Souvent, parce que ça arrangeait mes employeurs, je terminais les travaux, sans que ce soit déclaré. » Conséquence donc : à 40 ans, Damien perçoit 450 euros d'allocations de chômage, soit le montant correspondant au statut étudiant ! De temps en temps, il travaille sous contrats Smart (2) ou dans le cadre de l'Agence locale pour l'emploi.

Parfois, je me dis qu'il faudra aller jusqu'à l'immolation d'un chômeur pour que les gens réalisent et que les choses bougent...

Il déménage en province de Luxembourg, où il reçoit une offre d'emploi dans une imprimerie à Bastogne, inaccessible en transports en commun. Sans permis de conduire, Damien ne peut accepter cet emploi : « dès que je prends le volant, j'ai des angoisses terribles. J'ai tenté à deux reprises de passer l'examen de conduite mais ça a été catastrophique ». Cela lui vaut un contrôle de l'ONEm. On lui signifie que refuser cet emploi est recevable s'il s'engage à consulter un psychiatre pour établir la preuve de son incapacité à apprendre à conduire un véhicule. Refusant d'accéder à cette exigence, il est sanctionné et privé d'allocations de chômage durant un an et demi. Il doit signer avec l'ONEm un contrat l'engageant à fournir les preuves de sa recherche active d'emploi. « J'aurais aimé améliorer mes compétences en infographie, mais la plupart des formations organisées dans la région sont du niveau initiation. Les formations plus pointues ont lieu à Charleroi, à Mons. S'y rendre coûte très cher. » Et puis, après avoir vainement couru après un emploi pendant des années, Damien s'est fait une raison : « je me suis dit qu'il y avait autre chose à faire dans une société que de courir après un emploi qui n'arrivera sans doute jamais ».

GIGI

Coiffeuse de formation, une profession qu'elle abandonne en raison d'un eczéma persistant, Gigi a suivi dans la région de Verviers, une formation d'éducatrice A2 pour garder l'emploi qu'elle occupait à la Cité de l'Espoir, un centre pour enfants handicapés physiques et mentaux. Enceinte, elle doit renoncer à ce poste et est engagée comme ouvrière dans une entreprise métallurgique où elle deviendra déléguée syndicale. Lorsque cette entreprise délocalise en Brabant wallon, suivant les conseils d'un ami, Gigi s'inscrit en faculté de médecine mais, maman de deux jeunes enfants, son divorce compromet la poursuite de ses études. Toutefois, avec neuf mois passés en faculté de médecine et plusieurs stages au service des urgences, elle peut accéder à une spécialisation d'auxiliaire de soins spécialisés en fin de vie. Durant de nombreuses années, elle travaillera dans ce secteur. Jusqu'au jour où elle n'en peut plus de porter toutes ces épreuves douloureuses : « j'ai soigné un enfant leucémique durant 8 ans. Il est mort dans mes bras. Ça m'a tellement marquée que je ne parvenais plus à trouver du sens dans mon travail ». Peu de temps après, en 2003, elle subit une opération. « Deux accidents de circulation, à cinq mois d'intervalle, avaient occasionné sans que je le sache, des problèmes au niveau des vertèbres cervicales. Aucune précaution n'ayant été prise pour ménager celles-ci durant l'opération de mon oreille, je me suis retrouvée avec la nuque bloquée. » Impossible d'exercer encore sa profession. On lui reconnaît un handicap de plus de 66%, ce qui lui procure un revenu garanti. « Mais je crains qu'il diminue un jour ou l'autre », dit-elle.

ENSEMBLE, MULTIPLIER LA SOLIDARITÉ

C'est à Charleroi, en 2002, que le couple se rencontre. Gigi venant de Verviers et Damien rêvant de vivre en Gaume. Tous deux font partie du groupe des T.S.E. (3) à l'initiative de la FGTB. Ils prennent l'habitude d'échanger leurs analyses et leurs réflexions sur les réseaux sociaux. Quelques années plus tard, Gigi vend sa maison à Verviers pour s'installer dans la maison gaumaise de Damien. Ils signent ensemble un contrat de cohabitation et Gigi est reconnue chef de ménage.

Pour eux, le mot solidarité a tout son sens. Ils fréquentent le groupe des T.S.E. du Luxembourg et hébergent à l'occasion des personnes se retrouvant sans domicile. Leur domicile devient « adresse de référence » et, dans ce cadre, ils peuvent recevoir le courrier et de temps en temps héberger la personne dont l'adresse de référence est à leur domicile. « Une adresse de référence dure 6 mois maximum, le temps que les personnes sans domicile avec lesquelles ils n'ont pas de liens familiaux puissent trouver à se loger. Cela sans que soient appliquées les règles prévalant pour le statut de cohabitant. » Les journées du couple sont très remplies. Damien effectue du bénévolat dans le projet de monnaie locale « L'épi » et tous deux sont actifs dans différentes associations caritatives. Ils créent du lien entre les habitants, tissent une solidarité locale. Jadis très engagée aux côtés des T.S.E. en région verviétoise, Gigi met à profit cette expérience. Même si les réalités socio-économiques des deux régions sont très différentes.

Damien et Gigi entretiennent avec d'autres une dynamique locale qui vise à venir en aide aux plus démunis, à partager des savoir-faire. « Je suis une inactive officielle », poursuit Gigi. « Je me permets, avec mon temps libre, d'aider, de partager. Il faut savoir que le montant total des allocations de chômage représente seulement 2% des montants globaux de la sécurité sociale. Des discours disent qu'il faut éradiquer la pauvreté et dans le même temps, on retire le pain de la bouche des gens. On estime à 30.000 le nombre de personnes qui seront exclues du chômage en 2015. Les CPAS vont-ils recueillir ceux-ci sans réagir ? Des effets pervers ne sont-ils pas à craindre ? » L'avenir le dira, à moins que d'ici là, un changement de cap permette d'éviter le pire...

Interview réalisée en mai 2013

(1) Les A.I.D. (Actions Intégrées de Développement) du Brabant wallon développent des projets d'insertion sociale et professionnelle articulés autour de la formation et/ou de l'emploi. www.aid-com.be

(2) Smart asbt a pour objectif « de créer des solutions pour que le statut d'artiste ou de professionnel de la création aille vers plus de sécurité ; d'assurer ainsi aux membres une situation professionnelle claire en les délestant de la charge administrative pour qu'ils se consacrent à l'essentiel : leur activité ». www.smartbe.be

(3) T.S.E. : Travailleurs Sans Emploi sont regroupés au sein des syndicats avec pour objectif de renforcer la militance des demandeurs d'emploi, de traiter ensemble des questions sociales. Dans la province du Luxembourg, vous pouvez suivre la mobilisation des T.S.E. de la FGTB sur : www.tselux.be



BILLET D'HUMEUR

CLICHÉ



« ILS GAGNENT PLUS QUE MOI QUI TRAVAILLE ! »

Par Philippe Defeyt,
Économiste à l'Institut pour
un développement durable

On entend souvent dire que certains, en choisissant de travailler, gagneraient moins qu'en restant au chômage ou au CPAS. Conséquence supposée : les personnes concernées par cette réalité – qu'on appelle pièges à l'emploi – renonceraient à aller travailler ! Et bien sûr ceux qui travaillent en viennent à considérer que les chômeurs et bénéficiaires du revenu d'intégration sont des favorisés.

Ce constat, soi-disant objectif et, bien sûr, tellement évident, mérite pourtant d'être fortement nuancé et mis en perspective.

1. Cette situation existe vraiment. Mais elle concerne principalement les demandeurs d'emploi seuls ayant des enfants à charge, bénéficiant d'une allocation de chômage ou d'un revenu d'intégration aux taux ménage, à qui on propose des emplois à temps partiel et/ou faiblement rémunérés. Dans la plupart des autres situations un chômeur ou un bénéficiaire du revenu d'intégration a – financièrement – avantage à accepter un travail.

2. Accepter un travail – pour autant qu'il soit au moins à 3 ou 4 cinquièmes temps et payé à un salaire décent devient financièrement plus acceptable vu les diminutions récentes des allocations de chômage pour les isolés et les cohabitants.

3. Mais, plus fondamentalement encore, la réalité montre que, dans la « vraie vie », de nombreuses personnes acceptent malgré tout de se lever tôt pour aller travailler (comme le disent les citoyens qui travaillent bien sûr tous très dur). Pourquoi ? Parce qu'elles ont d'autres motivations que le seul revenu net : retrouver une dignité et confiance en soi, accéder aux liens sociaux qui se créent au boulot et autour de celui-ci, accéder tôt ou tard à un emploi mieux payé ou à une promotion.

4. Dans ce contexte, penser que beaucoup gagnent plus au chômage ou au CPAS que « moi qui vais travailler » tous les jours est une vision biaisée et idéologique de la réalité. Comment, par exemple, un enseignant même débutant et même à mi-temps pourrait-il gagner moins qu'un chômeur cohabitant (ce sera le plus souvent une chômeuse...) qui reçoit 535 euros/mois ?

5. Ceci dit, deux choses restent inacceptables :
1° Tous les bénéficiaires de petits revenus n'ont pas droit aux mêmes avantages. C'est ainsi qu'à revenu égal, un bénéficiaire du revenu d'intégration bénéficiera du tarif social électrique, mais pas celui qui est salarié.

2° Les emplois offerts sont de plus en plus des emplois à temps partiel, payés à des tarifs horaires proches du salaire minimum. C'est par exemple souvent le cas dans le secteur des titres-services. Dans ce cas, les demandeurs d'emploi sont souvent obligés, dans un contexte de remise au travail forcée et généralisée, d'accepter de tels emplois qui les affaiblissent en termes de niveau de vie et de pouvoir d'achat.

TRANCHES DE VIES... INCOMPLÈTES

Par Daniel Richard, Secrétaire régional interprofessionnel à la FGTB-Verviers

LES MOTS COMPTENT. ILS RÉVÈLENT. ILS PÈSENT.

« Je ne serai entière que lorsque j'aurai un travail. »

Une jeune femme, voilée, s'exprime ainsi à la fin d'une formation socioprofessionnelle. Calmement et sûre d'elle. Son expression en dit long sur une souffrance, celle d'un chômage qui est une atteinte à son intégrité.

L'enseigne Décathlon recrute 45 vendeurs à Verviers. Elle a reçu... plus de 800 candidatures : 755 amputés de la vie active en perspective !

« L'info va apporter de l'eau au moulin d'un responsable syndical local dont le credo est qu'il n'y a pas assez de jobs disponibles pour les demandeurs d'emploi de la région » souligne « La Meuse Verviers » (26 juin 2013). Credo ? Y aurait-il une autre explication rationnelle et crédible au manque d'emploi que l'absence de jobs ?

Des intellos théorisent. Des politiques enfument. Leur impuissance et l'incapacité de s'en satisfaire conduisent, dirait-on, à accabler des victimes progressivement transformées en responsables de leur sort puis, la pente étant glissante, en coupables à sanctionner.

De nouveaux mots sont produits dans les usines de la pensée magique. On parle, par exemple, de « mismatch » sur le marché de l'emploi pour dire que la demande ne rencontre pas l'offre. Jamais l'inverse ! La pression sur les « chercheurs » d'emploi ne faiblit pas. Le travail est devenu un produit de l'économie libérale. Son allocation sociale dépend ainsi, et sans contestation possible, de lois du capitalisme.

Notre intégrité humaine dépend donc de la coïncidence flexible de deux courbes divergentes.

La machine à broyer, le système de domination, l'usine à exclure, invente, crée et construit sans relâche de nouveaux leurres pour rhabiller la réalité, la tordre, la forcer.

Le chômage est massif mais, nous martèle-t-on, il y a des fonctions critiques et des métiers en pénurie.

La Mission régionale pour l'emploi de Verviers recrute un comptable, une de ces professions très recherchées dans la foule des producteurs inactifs. Il y aura pourtant 45 candidats... Une offre, 45 demandes ! La vraie vie divorce de la théorie. Les radotages médiatiques répétés mille fois, comme un mensonge ou une rumeur infondée, ont les mêmes conséquences qu'une vérité. Ils ne modifient pas la réalité, seulement sa perception.

Nos vessies nous sont alors présentées comme des lanternes.

La lecture des systèmes réglementaires se transforme en fonction de l'image construite des causes de la... réalité.

Le « chômage » a été inventé comme une assurance solidaire par les travailleurs eux-mêmes pour se protéger du risque de la perte d'un emploi habituellement précaire dans l'ordre capitaliste des choses. Les producteurs ont décidé de mutualiser une part de leur salaire pour organiser cette protection collective. Le temps passant, ils ont fini par en oublier l'origine, en ont confié la destinée aux pouvoirs publics pour s'en voir aujourd'hui totalement dépossédés. La qualification de ce crime par un tribunal du peuple pourrait louvoyer entre le hold-up, l'abus de biens sociaux ou le détournement d'actifs.

L'assurance solidaire s'est ainsi muée en système réglementaire susceptible de présenter des failles dont certains agents sont accusés d'abuser. Cet opportunisme porte un joli nom : l'aléa moral. Pour un producteur sans contrat de travail, il consiste, aujourd'hui et par exemple, à refuser, s'il est correctement indemnisé au chômage, les mauvais boulots mal rémunérés. Il peut consister aussi « à se laisser bercer d'insouciance dans le 'hamac' de la sécu sans être actif dans la recherche d'emplois »... inexistant.

Pour une banque, l'aléa moral consiste à prendre des risques plus grands parce qu'elle sait que sa taille, son importance, ses relations l'empêcheront de sombrer en cas de faillite. Avant, pendant et après la crise financière de 2008, les institutions financières savaient qu'elles réalisaient des opérations dangereuses. Leurs rôles, leurs monopoles et l'incapacité collective à imaginer un service public bancaire ont permis aux bandits qui les dirigent de n'être pas pleinement responsables des conséquences de leur inconséquence. Les États se sont endettés pour assumer leurs pertes : les travailleurs sont invités à passer à la caisse.

La différence entre l'aléa moral qui profite aux banques et celui dont seraient coupables les chômeurs est de taille. Le premier est toxique. Le second contribue objectivement à améliorer les conditions de vie et de salaire de l'ensemble des travailleurs. Le premier a de beaux jours devant lui. Le second doit disparaître.

— LE MONDE VA À L'ENVERS. —



COMPTER CHAQUE CENT



Jenny, 41 ans, « souvent, j'ai joué de beaucoup de malchance. À force, je me suis endurcie ».

JENNY N'A JAMAIS DÉCROCHÉ LE MOINDRE EMPLOI DANS SA BRANCHE, HORMIS UN REMPLACEMENT D'UN AN DANS UN CPAS. TOUT LE PARCOURS DE CETTE ASSISTANTE SOCIALE, PRIVÉE DE L'EXERCICE DE SA PROFESSION, S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE PRIVILÉGIANT L'AIDE AUX PERSONNES, QU'IL S'AGISSE DES FORMATIONS SUCCESSIVES QU'ELLE A SUIVIES OU DE SON RÊVE PROFESSIONNEL ACTUEL. ELLE ACCUMULE SAVOIRS ET COMPÉTENCES DANS DIFFÉRENTS DOMAINES, MAIS EST CONSCIENTE QU'ELLE PERD, AU FIL DU TEMPS, LES ACQUIS DE SES ÉTUDES PASSÉES.

Après des études secondaires en techniques sociales au collège Pie X à Châtelaineau, Jenny embraye avec un graduat d'assistante sociale à l'I.S.C. de Charleroi. Au terme de celui-ci, elle décide de prolonger son cursus et entame des études de psychopédagogie en cours du soir. Après la deuxième année, elle est engagée dans un CPAS de sa région pour y effectuer durant une période déterminée, le remplacement d'une assistante sociale. Durant ce contrat, un poste se libère. Elle postule donc pour celui-ci, certaine d'être engagée mais là, c'est la déception: elle ne remplit pas les conditions pour obtenir ce poste: « j'ai été victime du fait que pour certains types d'emplois subsidiés, il faut remplir un certain nombre de conditions ».

Je mettais mes enfants à la crèche trois fois par semaine pour me rendre disponible pour chercher de l'emploi.



SE FORMER ET PUIS...

En 2000, désespérant de trouver un emploi correspondant à ses qualifications, elle entreprend, au FOREM, une formation en techniques de communication et effectue un stage, dont elle parle encore avec enthousiasme, des années plus tard: assistante aux ressources humaines dans le cadre de l'Euro 2000. Elle suit ensuite une formation en programmation neuro-linguistique et en sophrologie tout en travaillant quelques mois dans une pizzeria. Son premier enfant naît en 2006, le second en 2009. « Je mettais mes enfants à la crèche trois fois par semaine pour me rendre disponible pour chercher de l'emploi. » En 2008, elle se présente dans un institut médico-pédagogique de la région de Charleroi. Enceinte d'un mois et demi, elle le signale « par souci d'honnêteté et cela, dit-elle, a anéanti mes chances d'être engagée. Souvent j'ai joué de beaucoup de malchance. À force, je me suis endurcie ».

Aujourd'hui, Jenny cherche toujours un emploi d'assistante sociale et veille à se tenir au courant des législations sociales. S'il n'est pas rare qu'elle soit convoquée après avoir envoyé sa candidature pour un emploi, elle n'est pas encore parvenue à arriver première sur la liste! Et puis les places sont rares, les candidats nombreux et donc les chances d'être retenue forcément réduites. « Il y a plus d'assistants sociaux au chômage qu'on ne l'imagine. J'ai le handicap de mon âge et de mon peu d'expériences professionnelles. J'ai suivi beaucoup de formations mais ce n'est pas pareil. » Parfois, il lui faut encaisser des remarques difficiles à accepter: « dans un CPAS où je m'étais présentée, on m'a dit que je ne pouvais pas convenir... pour raison esthétique. Je venais de subir une opération de la mâchoire ». Il faut aussi pouvoir gérer les déceptions: « quand je me présente à une place, je ne me présente pas: je l'ai ou je ne l'ai pas. Après l'entretien, je pense 'c'est une nouvelle expérience', j'analyse la manière dont ça s'est passé ».

AUX LIMITES DE SA RÉSISTANCE

Après avoir vainement cherché un emploi dans une institution ou une association qui lui permettrait de déployer ses compétences mais aussi d'alléger son esprit d'une comptabilité journalière serrée, après avoir pris en charge un parent gravement malade, Jenny a été victime d'une dépression sévère. « J'en suis arrivée à lâcher un moment car je n'en pouvais plus. J'ai entendu que 22% de chômeurs étaient en dépression parce qu'ils ne trouvent pas de travail malgré toute l'énergie qu'ils mettent à en rechercher un. »

Aujourd'hui, bien que se sentant encore fragile, elle a repris sa recherche active d'emploi et est suivie par S.O.S. Dépannage à la CSC (1), un service d'accompagnement des chômeurs. Comme les contacts sociaux l'aident moralement, elle a pris différents engagements. « J'essaie de ne pas rester inactive. Ça m'ouvre des portes. Je sens que je suis à un tournant. » Pour se reconstruire, elle explore différents lieux, milieux de travail. « Avec S.O.S. Dépannage, je postule pour 6 ou 7 emplois par mois. Je vise tous les secteurs. Même la métallurgie, le génie civil. Je compte aussi postuler dans les hôpitaux. » Elle envisage tous les cas de figure: « aujourd'hui, le rayon géographique dans lequel postuler a été relevé à 60 km. Je n'ai pas de voiture mais j'ai vu que Crédal (une coopérative de crédit pour projets sociaux) proposait des prêts pour l'achat d'une voiture d'occasion si elle est nécessaire pour obtenir un emploi ».

CLICHÉ



« LES FEMMES PROFITENT DU CHOMAGE POUR COCOONER »

Par Anne Demellenne,
Secrétaire générale de la FGTB

Euh, pas vraiment, non... Tout d'abord, on ne profite pas du chômage, on le subit, on en est victime. Pour rappel, les jeunes cohabitantes qui sortent des études reçoivent 417 euros par mois...

C'est bien, entre autres, grâce au travail et au salaire (même insuffisant) qu'il procure, que bon nombre de femmes ont pu s'émanciper et connaître, à des degrés divers, une forme d'indépendance et d'autonomie, ne fut-ce que financière. Et ce n'est pas rien.

Mais, bien que plus éduquées que les hommes, les femmes sont fragiles sur le marché de l'emploi. Ainsi, rappelons que les femmes et les hommes ne partent pas à égalité. L'éducation, les études dans lesquelles la société confine les femmes, les réticences de certains employeurs à les embaucher (plus intéressées qu'elles seraient par leur famille), les tâches et responsabilités familiales encore trop injustement réparties entre pères et mères, les secteurs économiques où on ne leur propose que du travail à temps partiel: ces phénomènes sont connus et les femmes les déplorent.

Ainsi, le travail à temps partiel - majoritairement non choisi avec 11% des femmes qui l'ont décidé -, est une des causes principales de la pauvreté chez les femmes. Et les compléments de chômage pour le temps non presté ne sont accordés qu'à un très petit nombre d'entre elles, les conditions pour y avoir droit étant peu adaptées à la réalité de vie des travailleuses.

La réalité est que la plupart des femmes souhaitent trouver un emploi de qualité avec un salaire qui leur permette de vivre dignement et de façon autonome.

Pour celles qui ont déjà un emploi, on constate qu'elles travaillent globalement deux fois plus longtemps que bon nombre d'hommes. Lorsqu'elle termine leur journée de travail rémunéré, elles entament bien souvent une deuxième journée, de travail domestique celle-là, où elles trouvent encore le temps de cocooner!

CRÉER SOI-MÊME SON EMPLOI

La jeune femme envisage parfois de créer son emploi. « J'ose enfin. Je me suis renseignée sur les couveuses d'entreprise (2). Pendant trois ans, on peut lancer son projet tout en gardant ses droits au chômage. J'aimerais créer une asbl qui viendrait en aide aux personnes qui hésitent à pousser la porte du CPAS. Elle ferait le lien entre elles et les organismes officiels. Cela permettrait de désengorger les services du CPAS qui pourraient se concentrer sur les situations les plus difficiles. » Elle mise, pour se lancer, sur les connaissances acquises lors de la formation en gestion qu'elle a suivie dans le cadre de la promotion sociale.

SOLIDARITÉS, DÉBROUILLE ET CALCULETTE

« Le fait d'avoir deux enfants m'aide. Même si je me demande ce qu'elles feront plus tard. Mais je me dis que le futur se construit aujourd'hui. Mes émotions, je les garde pour moi. J'ai appris à gérer, à positiver. J'arrive encore à sourire même quand la situation est difficile. Ça fait ma force. Je dois toucher le fond pour remonter. Ce n'est pas du FOREM que viendra la solution. Elle ne peut venir que de moi. »

« Financièrement, c'est difficile. » Pour faire face à ces difficultés, les solidarités jouent à plein. « Quand ma maman a été hospitalisée, je l'ai aidée. À d'autres moments, c'est elle qui m'aide. Avec une amie, nous avons mis en place un système de pot commun alimentation. Souvent, je remercie la grand-mère qui m'a élevée. Elle m'a appris à gérer un budget. Je gagne 1063 euros par mois, payés en deux fois (ça m'a parfois mis dans la difficulté). La future dégressivité du chômage devrait toucher aussi les chefs de ménage. Je perçois 356 euros d'allocations familiales. Mon loyer s'élève à 458 euros auxquels il faut ajouter 224,64 euros de charge. Il ne nous reste pas beaucoup pour vivre à trois, pour payer la nourriture, les vêtements, la mutuelle, les assurances, les activités extra-scolaires... Le chômage isole. On ne peut même pas s'offrir une séance de cinéma. L'aînée de mes filles a 6 ans; elle réagit parfois comme si elle avait plus que son âge. Elle réfléchit beaucoup. Par exemple, comme elle me voit compter tous les jours, elle veut me donner ses petites pièces. Quand elle voudrait que je lui achète quelque chose, elle me demande d'abord: c'est pas trop cher? »

La crainte de Jenny: « que nous soyons forcées de déménager parce que la façade de la maison que nous louons se fissure. On est pourtant bien ici, proches de tout: école, magasins où faire ses courses. On peut tout faire à pied. »

Nous sommes à la veille de la Saint Nicolas. Jenny explique: « pour les achats, Maman m'a passé sa carte Visa... Je lui rembourserai petit à petit. »

Assistante sociale dans l'âme, militante aussi, elle tient à rappeler pour conclure qu'il existe des aides en matière d'accès aux soins et qu'il faut les maintenir, en parler plus car, dit-elle « tous les parents ne sont pas au courant ». Et puis « il y a des réductions pour les chômeurs, sur les bus aussi. Il existe la carte culture Article 27 (3). L'accès à toutes ces choses devrait être plus automatique. » Toutes des informations que Jenny rêve de partager dans le cadre d'un travail.

Interview réalisée en novembre 2012

(1) S.O.S. Dépannage organise des formations en Recherche Emploi & formations en Orientation Professionnelle.
www.sosdepannageasbl.be

(2) La couveuse d'entreprises permet à ceux qui désirent lancer un projet commercial, de tester celui-ci, durant 6 à 12 mois, sans risque social, financier ou juridique. Ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé et de séminaires et disposent d'un appui financier et d'une aide logistique.
www.jobin.be

(3) Article 27 a pour but de faciliter l'accès à la culture pour toute personne en situation sociale et/ou économique difficile.
www.article27.be



JEUX - MOTS CROISÉS



| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | ■ | | ■ | | | | | ■ |
| 4 | | | ■ | | | | | | | | | |
| 5 | | | | ■ | | | | | ■ | ■ | | |
| 6 | | ■ | | | ■ | | | | | | | |
| 7 | | | ■ | | | | | | ■ | | | |
| 8 | | | | ■ | | | | | | | | |
| 9 | | | | | ■ | | | | | ■ | | |
| 10 | | | | | | | ■ | | | | ■ | |
| 11 | | | | ■ | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | ■ | | ■ | | | | |

DÉFINITIONS :

HORIZONTALEMENT

1. Celle des allocations de chômage crée de graves soucis financiers. 2. Mettra de bonne humeur. 3. Sa gueule rappelle une veille arrosée - Dulcinée de Simba. 4. Marré - Dévastateur lorsqu'il est négatif pour les demandeurs d'emploi. 5. Vieux camp - Oublie - réunion d'étoiles. 6. C'est de l'or! - Modéré les ardeurs. 7. Sur la Tille - Très mauvais de se le faire au soleil - Planche de bois. 8. Etre dedans, c'est la galère! - Ses devoirs réjouissent la démocratie. 9. Brilles - Lessivés à l'envers - Possessif. 10. Le chômeur l'est par les politiques d'emploi. - La figure historique du communisme chinois. 11. Roue à gorge - Faire les cent pas. 12. Celui d'emploi tarade quotidiennement celui qui en cherche. - Celle d'aujourd'hui marque notre volonté de casser les préjugés sur les chômeurs.

VERTICALEMENT

A. Obligé de l'être si on veut survivre avec les revenus du chômage! B. Bien des émotions! - Nappée d'andalouse ou autre. C. Non-juif - Tantale - Mentionnas. D. Arme subtile - Cité ancienne - Avec lui, on met Paris en bouteille. E. Marque une spécialisation - Réponse britanniques à l'euro - Langue de troubadour - Département ensoleillé. F. Faire comme ceux qui blâment les demandeurs d'emploi. G. Note - Récalcitrante - chiffre et lettre. H. Fléau qui ne favorise guère l'obtention d'un emploi. I. Et la porte claque! - A quelle heure? J. Victoire napoléonienne - C'est la vie! - Défalqua. K. Les fermetures d'entreprise en provoquent souvent de véritables - Agent de liaison. L. Entre autres - S'il est bouc, Lafontaine en a fait un baudet.

RÉPONSES :

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | T | A | D | ■ | I | ■ | R | S | E | D | E | T |
| R | A | R | E | N | E | A | V | ■ | A | R | E | A |
| I | ■ | O | V | M | ■ | E | V | I | A | C | T | A |
| V | S | ■ | U | S | E | S | ■ | S | I | U | T | ■ |
| S | E | ■ | D | I | V | I | ■ | C | C | A | V | L |
| S | I | V | ■ | R | I | R | O | R | ■ | S | I | ■ |
| I | D | E | I | T | V | ■ | U | V | ■ | U | ■ | ■ |
| M | ■ | ■ | T | E | M | ■ | T | S | O | ■ | ■ | ■ |
| E | ■ | V | N | E | N | G | N | E | ■ | R | I | ■ |
| ■ | V | N | V | L | ■ | ■ | ■ | S | I | O | B | ■ |
| A | V | ■ | T | T | I | ■ | S | U | O | ■ | ■ | ■ |
| V | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| E | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| L | K | J | I | H | G | F | E | D | C | B | A | ■ |

LES PRÉJUGÉS SUR LE



« L'ÉTAT BELGE EST TROP GÉNÉREUX ! »

Par Thierry Dock, Directeur de la FEC-CSC

Faites l'expérience autour de vous. Quelqu'un vous dit que les chômeurs ne sont pas incités à travailler, parce que l'État est trop généreux chez nous ? Demandez-lui s'il sait combien gagne une personne sans emploi. La plupart auront des difficultés à vous répondre.

L'allocation maximale, applicable pendant les trois premiers mois de chômage, est d'un peu plus de 1550 euros en Belgique. C'est pas mal. Mais tout le monde n'a pas une allocation de ce montant. D'autant qu'il est dégressif, ce qui signifie qu'il baisse à mesure que la durée du chômage augmente. L'allocation plancher pour un chef de ménage est seulement d'environ 1100 euros par mois. Avec un tel revenu, lorsqu'on est sans emploi, difficile de ne pas être inquiet pour ses fins de mois... Pas simple d'assurer l'essentiel et de répondre aux besoins de base tels que le logement, la nourriture, les soins aux enfants et l'éducation.

La protection sociale en Belgique est certes étendue. Mais les montants des allocations sociales sont rarement généreux. La plupart des allocations sociales sont ainsi inférieures au seuil de pauvreté. Bien sûr, à la différence d'autres pays voisins, les allocations de chômage sont théoriquement de durée illimitée en Belgique. Mais c'est théorique. Car dans le cadre de l'activation, une personne au chômage doit faire la preuve qu'elle recherche un emploi. Activement. Et cela même si la probabilité qu'elle en retrouve un est faible, voire parfois inexistante. On le constate au quotidien auprès des personnes au chômage, cette obligation de recherche, souvent vaine, accentue encore la souffrance et les difficultés pour les personnes privées d'emploi.

Difficile dans ces conditions de considérer que le système de chômage en Belgique est généreux avec les victimes du sous-emploi. D'autant que les mesures prises par le gouvernement papillon, particulièrement la dégressivité des allocations de chômage dans le temps, accentuent encore les problèmes des demandeurs d'emploi et les fragilisent davantage. Les allocations plancher en Belgique sont insuffisantes pour permettre aux chômeurs et à leur famille de vivre dans la dignité. La dégressivité, plutôt que d'encourager à la recherche d'un emploi est avant tout une mesure qui précarise les populations les plus fragiles, en les poussant à accepter n'importe quels emplois, même les plus pénibles et les moins rémunérés. Il est à craindre que les prochaines années voient augmenter en Belgique le nombre de travailleurs pauvres, comme ça a été le cas durant la dernière décennie en Allemagne. Ce phénomène des travailleurs pauvres, bien connu dans les pays anglo-saxons, désigne la situation de personnes qui ne sont plus au chômage mais dont le salaire est tellement bas qu'il ne leur permet pas ainsi qu'à leur famille d'échapper à la pauvreté.



Le chômeur... dangereux ?

Depuis la fin du XIX^e siècle, le mouvement ouvrier revendique la protection de tous les travailleurs contre le chômage, par la mise en place d'un revenu de remplacement. Cette revendication se concrétise progressivement dans l'idée d'assistance-chômage au XIX^e siècle. Puis dans une assurance libre et individuelle contre le risque de la perte d'emploi au début des années vingt. Et enfin dans le système de la sécurité sociale, basé sur la solidarité de tous, après le second conflit mondial.

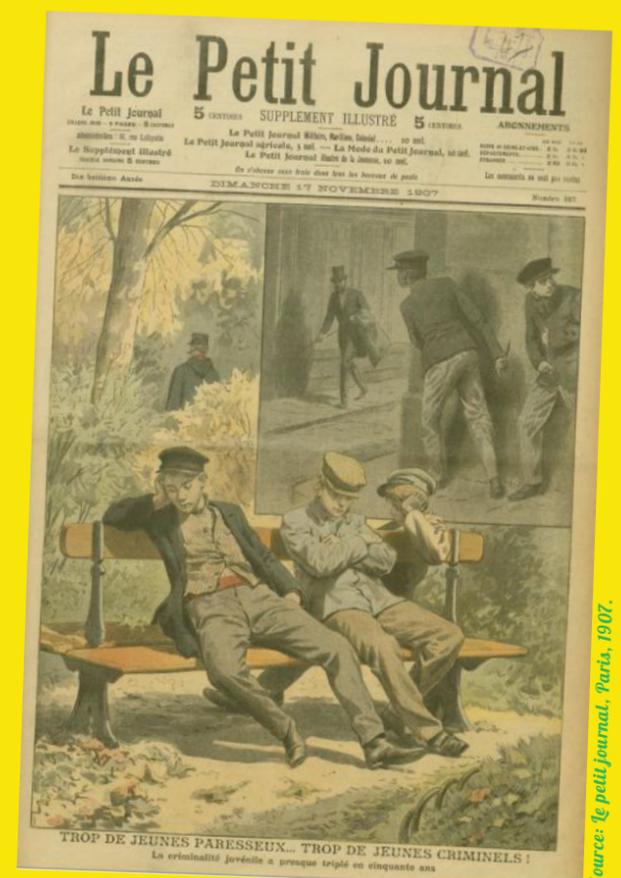
Cet acquis social est régulièrement mis à mal, particulièrement en périodes de crise. La mise en cause des allocations de chômage est soutenue par un réseau complexe de discours poussés par des acteurs différents (patronat, experts, presse, militants, entrepreneurs de morale, etc.). Ces discours entremêlent les registres de l'expertise, de la morale, du politique. Lors de ces moments de fortes tensions morales, économiques et politiques, ces discours tendent à se focaliser sur le problème « chômeur » plutôt que sur le problème « chômage ».

Le chômeur, ce « bouc émissaire », inspire tout un ensemble de fantasmes sociaux et politiques qui opacifient les vrais enjeux du débat. Coups de projecteur sur quelques-uns de ces fantasmes !

Par Christine Machiels, Directrice du CARHOP

« Trop de jeunes paresseux, trop de jeunes criminels ! » Au début du XIX^e siècle, le débat scientifique se penche sur la question de la misère et de l'inactivité comme sources du crime. En périodes de crise, l'inquiétude se focalise tout spécialement sur la jeunesse. La suspicion de criminalité qui entoure les personnes sans ressources au XIX^e siècle, justifie un encadrement disciplinaire. Concrètement au XIX^e siècle, que se passe-t-il quand un travailleur perd son emploi ? Au mieux, il bénéficie de la bienfaisance privée ou publique. Au pire, assimilé au vagabond, le chômeur peut subir l'enfermement dans des dépôts de mendicité et d'autres établissements disciplinaires.

Aujourd'hui, le débat sur le chômage comme facteur de délinquance est loin d'être clos. Certains scientifiques insistent encore sur la dimension « criminogène » du chômage ; cette manière de voir alimente un sentiment de « panique », centré sur les individus, plus que sur le phénomène « chômage », comme risque social.



Source: Le petit journal, Paris, 1907.

CHÔMAGE DANS L'HISTOIRE...

Le chômeur... profiteur ?

Tout au long du XX^e siècle, le patronat agite cycliquement l'épouvantail du « chômeur profiteur ». Les allocations de chômage sont tantôt perçues comme une « prime à l'oisiveté », tantôt comme un « incitant au travail au noir ». La presse généraliste se fait quelques fois la caisse de résonance de ces discours.

Avec la grande crise des années trente, la chasse aux « abus » des chômeurs est lancée. Elle touche des populations plus fragilisées sur le marché de l'emploi, comme les femmes ou les travailleurs étrangers. Pour le patronat, il s'agit de réduire au maximum les allocations pour « aiguïser » le goût du travail à n'importe quel salaire. Cette offensive précipite le basculement de l'assurance-chômage (libre et subsidiée) vers l'assistance.

En particulier, nous ne voulons en rien porter préjudice à la cause des chômeurs. Chacun souhaite que ceux-ci puissent être soutenus, dans les meilleures conditions. Mais dans la mesure où la charge se révèle excessive, ils doivent inéluctablement devenir victimes des mesures trop généreuses prises en leur faveur. En outre, lorsque le régime de l'indemnisation est tel que la masse des bénéficiaires en arrive à ne plus sentir impérieusement la nécessité de se remettre au travail, l'économie d'une nation industrielle peut se trouver singulièrement compromise.

Les organisations ouvrières, gérantes des caisses de chômage, ont semblé en temps normal soucieuses de faire en sorte que celles-ci, alimentées pour une part au moins, par la collectivité de leurs membres, soient gérées avec circonspection. Mais c'est précisément au moment d'une crise économique que ces organismes, maniant des sommes énormes prélevées sur les budgets publics, peuvent se trouver débordés par la quantité même des chômeurs à desservir.

Ne se concevrait-il pas que d'aucuns soient tentés, cédant à des sentiments humanitaires, ou parfois à des considérations d'intérêt syndical, d'indemniser avec trop de facilité ?

Source : Réaction patronale, 1934. Extrait de P. Goldschmidt, G. Vetter, L'évolution du régime belge du soutien des chômeurs, Bruxelles, 1934, p. 134



Source : la JOC, 6-12 janvier 1935

L'oisiveté... mère de tous les vices ?

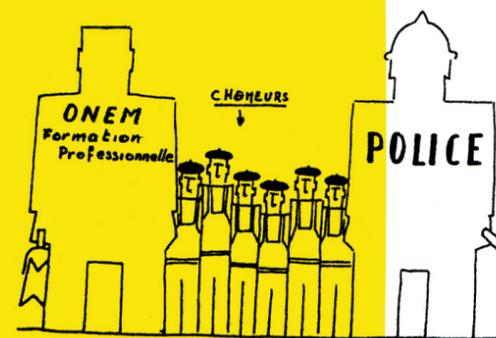
Dans les années trente, le mouvement ouvrier tente, notamment au travers de sa presse militante, de contrer les critiques du système d'assurance. Sans déconstruire les préjugés, la JOC s'est servie de la « panique » qu'ils inspirent, afin que les pouvoirs publics s'emparent réellement du problème « chômage » : déception, découragement, révolte contre la société, détresses matérielles, déchéances physiques, morales, convictions religieuses ébranlées, angoisse des futurs apprentis, incertitude pour toute la jeunesse ouvrière, appauvrissement considérable de la classe ouvrière de demain, préjudices graves à la renommée de la main d'œuvre nationale, perspectives de troubles sociaux ; le voilà le long et sombre cortège de misères qui accompagnent ces deux mots : « jeunes chômeurs » !

Suite à une mobilisation forte, dans le sillage de la grande grève de 1936, la classe ouvrière obtient la promesse de l'organisation d'une assurance-chômage obligatoire. Celle-ci se concrétise dans le cadre du projet d'accord de solidarité sociale, dit « Pacte social ».

Le chômeur... inapte ?

Depuis lors, la réglementation en matière de chômage n'a cessé d'évoluer. La sécurité sociale est fondée sur l'hypothèse d'un chômage limité, or tout a changé depuis 1974, point de départ d'une crise prolongée. Les vieux démons resurgissent : « chômeur dangereux », « chômeur profiteur », « chômeur fainéant », etc.

Le chômeur est « pris en tenaille » : d'un côté, l'ONEM qui ouvre le droit aux allocations de chômage, avec les institutions détenant les questions de l'emploi et de la formation, fortifie l'image du « chômeur inapte » à trouver un emploi ; de l'autre, la menace de rejet d'une société étroitement policée est bâtie sur la certitude que c'est le chômeur lui-même qui repousse le marché du travail, plutôt que l'inverse. Construire, véhiculer, et pérenniser ces préjugés, contribue en réalité à détourner le débat public des vrais enjeux, sociaux et économiques, liés à l'emploi. Le groupe des « chômeurs » porte de faux stigmates : c'est le chômage, ce risque social exigeant une protection universelle, qui est à combattre.



Source : Étude réalisée par un groupe de jeunes chômeurs de Seraing, notes dactylographiées [1976]

« ILS SONT BEAUCOUP TROP PAYÉS ! »

Par Denis Desbonnet,
Journaliste au Collectif
solidarité contre l'exclusion



CE PRÉJUGÉ EST ARCHI-RÉPANDU, ON L'ENTEND RÉGULIÈREMENT DANS LES CONVERSATIONS. IL EST ÉVIDEMMENT IMPOSSIBLE DE REPRENDRE ICI L'ENSEMBLE DES DIVERSES ALLOCATIONS QUE PERÇOIVENT LES CHÔMEURS ET LES CHÔMEUSES, DANS UNE RÉGLEMENTATION TRÈS COMPLEXE, AVEC DES BARÈMES DÉPENDANT DE NOMBREUX CRITÈRES : PASSÉ PROFESSIONNEL, DURÉE DU CHÔMAGE, SITUATION FAMILIALE, ETC. AUSSI, NOUS NE CITERONS QUE QUELQUES CHIFFRES, ILLUSTRATIFS DE LA NOUVELLE LÉGISLATION, BIEN PLUS RESTRICTIVE QUANT À LEURS CONDITIONS D'OCTROI, LEUR MONTANT ET LEUR DURÉE.

La réglementation de l'ONEm distingue fondamentalement trois catégories de chômeurs, lesquels perçoivent des allocations plus ou moins importantes, selon celle à laquelle ils appartiennent. Par ordre décroissant : les « cohabitants avec charge de famille » (anciennement « chefs de famille »), les « isolés », et les « cohabitants ». De plus, en fonction de cette dégressivité dans le temps, le montant des allocations évolue à la baisse au cours de trois périodes : la première de 12 mois, la deuxième du 13^e au 48^e mois, et au-delà, la troisième, où un forfait minimum est désormais d'application générale.

DES REVENUS SYSTÉMATIQUEMENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Certains de ces montants initiaux peuvent sembler importants, relativement aux revenus de beaucoup (trop) de salariés. Mais tout d'abord, le scandale réside justement dans les salaires scandaleusement bas de ces travailleurs, et non dans ces allocations de chômage « maximales »... et très marginales. Car, disons-le clairement : celles-ci ne valent que pour une minorité de chômeurs et chômeuses, qui en bénéficient légitimement en raison de toute une série de critères objectifs : leur statut de « chefs de famille », et/ou leur longue carrière, un salaire important pour le dernier emploi, etc.

De plus, pour chacune des trois catégories, les allocations initialement à un taux plus élevé commencent à plonger dès le quatrième mois, et continuent ensuite à le faire inexorablement : après un an, après deux ans, etc. Qui plus est, pour la grande majorité de chômeurs ne touchant que le minimum, c'est dès le premier mois qu'ils perçoivent tous un forfait « plancher »... sauf pour les cohabitants, encore plus discriminés, dont le forfait initial de 700,44 euros va encore diminuer graduellement, jusqu'à aboutir en troisième période à un montant de 493,74 euros !

Enfin, il est vrai que le gouvernement fédéral a légèrement rehaussé les allocations des diverses catégories, mais seulement durant les trois premiers mois de chômage. Clairement, cette augmentation archi-temporaire n'est qu'une manœuvre qui sert à mieux faire passer la pilule amère de la dégressivité accentuée et accélérée, appliquée à l'ensemble des allocations dans les mois suivants.

On tente ainsi de nous persuader que seuls celles et ceux qui se retrouvent momentanément au chômage peuvent l'être de bonne foi et contre leur gré, et méritent donc un (très petit) coup de pouce... Mais que s'ils y restent « durablement » (et ce, dès le quatrième mois !), c'est qu'ils seraient au mieux « nonchalants » ou « maladroits » dans leur recherche d'un nouvel emploi, au pire des parasites qui se complairaient dans leur situation. Et qu'il faudrait donc « les affamer pour qu'ils trouvent du travail », comme le dénonce Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne.

QUELQUES EXEMPLES

(Pour plus de détails, vous trouverez sur les sites des organisations syndicales des fiches d'information et des tableaux récapitulatifs extrêmement précis).

POUR LES COHABITANTS AYANT CHARGE DE FAMILLE :

Durant la première et la deuxième périodes :

Les plus « avantagés » d'entre eux touchent initialement 1.603,16 euros, pour descendre progressivement jusqu'à un forfait de 1.112,54 euros, définitif pour toute la troisième période. Mais pour les autres, c'est dès la première période qu'ils sont réduits à ce même forfait minimum.

POUR LES ISOLÉS :

Durant la première et la deuxième périodes :

Les plus « chanceux » touchent eux aussi au tout début un maximum de 1.603,16 euros, mais ensuite, au terme d'une vraie dégringolade, ils aboutissent en fin de deuxième période à un forfait minimum de 934,44 euros. Quant aux plus désavantagés, là encore, ils touchent ce montant depuis le début.

POUR LES AUTRES COHABITANTS :

Durant la première et la deuxième périodes :

Seuls les (rares) cohabitants dits « privilégiés » (ceux qui vivent avec quelqu'un dépendant aussi de revenus de remplacement) démarrent, comme les isolés, avec 1.603,16 euros. Les cohabitants « ordinaires », eux, doivent se contenter d'emblée d'une allocation de 700,44 euros. Mais, au bout de quatre ans, les uns comme les autres terminent avec un forfait de... 493,74 euros !

Nul besoin d'être économiste ou assistant social pour comprendre qu'avec de tels moyens, pas même de subsistance, il est impossible de mener une vie décente. Toutefois, afin de matérialiser un peu mieux le régime de famine que cela signifie pour ceux à qui il est imposé, rappelons que ces montants sont, dans tous les cas de figure, inférieurs au seuil de pauvreté. En effet, en 2013, celui-ci était établi pour la Belgique à 973 euros mensuels pour un isolé, et à 2.101 euros pour un ménage de deux adultes et deux enfants. On voit immédiatement que l'on est loin du compte...

Ajoutez-y que le gouvernement a également réformé dans un sens beaucoup plus défavorable le régime des ex-« allocations d'attente », qui permettaient de toucher un chômage réduit sur base des études accomplies. Désormais, pour avoir droit aux nouvelles « allocations d'insertion », il faut d'abord réussir trois évaluations positives de recherche d'emploi menées par l'ONEm, durant le stage préalable (non payé), porté à présent à un an.

Si on passe le cap de cette « sélection », elles sont alors accordées mais à un taux encore nettement diminué. A titre d'exemples : 1.084,20 euros mensuels pour un chômeur ou une chômeuse ayant charge de famille, 801,84 euros mensuels pour un-e isolé-e de plus de 21 ans, et 417,30 euros mensuels pour un-e cohabitant-e de plus de 18 ans. Et pour toutes les catégories (sauf quelques rares dérogations), pour une durée maximale de trois ans.

Non, les chômeurs n'ont pas « une vie de cocagne » ! Ils survivent comme ils le peuvent avec des revenus de misère, indignes d'un pays « développé » comme le nôtre.

Et surtout, ne perdons pas de vue que, plus les allocations de chômage sont basses, plus les employeurs peuvent comprimer les salaires et dégrader les conditions de travail, en mettant en concurrence leurs travailleurs avec des demandeurs d'emploi prêts à tout pour sortir de leur misère. C'est donc notre intérêt à tous que les revenus de remplacement ne descendent pas sous un seuil minimal décent.



QUI SONT LES « PARESSEUX », QUI SONT LES « PROFITEURS » ?

Tant qu'à chercher des « parasites », « payés à ne rien faire »... si on parlait plutôt des gros actionnaires ? Pas des « petits porteurs » ayant placé leurs économies dans quelques titres en bourse, mais des « possédants » et détenteurs de grosses fortunes, qui amassent des dividendes faramineux planqués dans des paradis fiscaux, rien qu'en faisant « travailler »... leur argent ! Ou encore, des sursalaires obscènes des managers, sans compter leurs bonus et leurs parachutes dorés, même quand ils ont mené les entreprises qui leur avaient été confiées au naufrage ?

Et, puisqu'on veut à tout prix pointer du doigt des « profiteurs »... ne serait-on pas mieux inspirés de s'en prendre aux spéculateurs qui, par leur folie et leur cupidité, ont provoqué la plus grave crise du système capitaliste, dans laquelle ils nous ont tous plongés ? Car, après tout, ce ne sont pas les chômeurs qui ont provoqué le crack des « subprimes » et la crise bancaire, financière puis économique qui s'en est suivie. Quant à la faillite de Fortis et de Dexia, que nous payons à prix fort... que l'on sache, ce ne sont pas non plus les allocataires sociaux qui en sont la cause ?

Enfin, de la Sabena et Renault Vilvorde à VW Bruxelles ou Anvers, de Keramis Boch à Ford Genk, Caterpillar et Arcelor Mittal, de Fortis à Dexia et Belfius... les milliers de travailleurs et de travailleuses qui perdent leur emploi sont-ils « responsables » de leur sort ? Évidemment, plutôt que de s'en prendre aux vrais coupables de la crise et du chômage, il est bien plus commode de lancer une chasse aux sorcières, en culpabilisant celles et ceux qui en font les frais. Ces boucs émissaires, rejetés du système économique et ensuite jetés en pâture à l'« opinion publique », à travers une campagne mensongère et haineuse, selon la bonne vieille tactique du « diviser pour régner »...



JOINDRE LES DEUX BOUTS, UN DÉFI QUOTIDIEN

Maryne, 20 ans, « on se fait rarement un plaisir. On se prive tout le temps ».

JE RETROUVE MARYNE DANS UN JOLI CAFÉ ROCHEFORTOIS. À SES CÔTÉS, SA TOUTE PETITE FILLE, COUCHÉE, PAISIBLE, DANS SON LANDAU. LE CENTRE JEUNES DE ROCHEFORT (1) M'A FOURNI SES COORDONNÉES. ELLE A PARTICIPÉ LÀ À UN ATELIER DE CRÉATION THÉÂTRALE À L'ORIGINE DU SPECTACLE « 1980, 2012, 2060 ET TOUJOURS AU CHÔMAGE ».

Dans ce spectacle, elle tenait dans l'année 2012, le rôle de « la femme de Didier, enceinte et donc peu attractive sur le marché de l'emploi ». Puis, tour à tour, elle s'est glissée dans la peau du patron, de la demandeuse d'emploi, de la recruteuse du Club Med, d'une femme de trente ans « qui traite les chômeurs comme des moins-que-rien ». À la manière dont elle raconte l'expérience, on perçoit que Maryne y a mis beaucoup de conviction. « La scène dans laquelle je joue une jeune fille enceinte me touche beaucoup et j'ai un peu de mal à la jouer. Ma partenaire aussi. En fait, l'histoire m'est arrivée, lorsque j'étais enceinte de quatre mois et demi. Une conseillère FOREM m'a dit, qu'à mon âge, ça n'allait pas d'être enceinte. Moi, c'est ma vie. La pièce de théâtre nous permet de nous faire entendre. »

L'argent remplit la tête quand il manque dans la poche...



UN PARCOURS FAIT DE RUPTURES

Maryne a arrêté l'école en 4^e secondaire. Jusqu'à l'âge de 14 ans, elle vivait à Bruxelles dans une famille d'accueil dont on ne saura pas grand-chose, « une famille bourgeoise de 6 enfants dans laquelle la vie était facile ». Elle rejoint ensuite sa maman à Rochefort. Mais la cohabitation est difficile et, à l'âge de 17 ans, elle quitte le domicile familial, hypothèque son année scolaire, poursuivant comme élève libre. Avec le recul, elle jette un regard critique sur elle-même : « j'étais mal à l'époque. J'étais une élève difficile mais l'école m'a beaucoup aidée ».

À 18 ans, elle choisit d'aller vivre chez son père mais là aussi, les choses ne se passent pas comme elle l'espérait. Alors qu'elle s'appête à passer les épreuves de fin d'année dans l'école d'esthétique où elle a repris des études, un incident fâcheux la met dans l'incapacité de présenter ses examens. Fragilisée par quelques épisodes familiaux houleux, Maryne va néanmoins trouver un emploi mais ne parviendra pas à le garder bien longtemps. Et à nouveau, il lui faut trouver des solutions en urgence. « Je n'avais plus d'endroit où aller. J'ai été hébergée par une amie et c'est là, lors d'une fête, que j'ai rencontré le papa de ma fille. Très vite, j'ai retrouvé un emploi mais là, je me suis cassé le genou. Comme je ne pouvais pas rester plus longtemps chez mon amie, je suis allée dans un foyer d'accueil où je suis restée six mois. »

COHABITATION

Quelques temps après, Maryne et son compagnon s'installent dans un petit appartement à Jemelle, au bord de la Grand route. « Quand la petite est née, il n'y avait pas de chauffage. Il faisait 8°. Elle a dû être hospitalisée. Pour payer l'hôpital, on a été obligé de suspendre le paiement du loyer. Le propriétaire nous a donc demandé de payer deux loyers le mois suivant. Comment faire quand on gagne 1000 euros par mois et que le montant du loyer s'élève à 460 euros auxquels il faut ajouter 86 euros de charge ? Et puis, on n'était pas d'accord de payer si le chauffage n'était pas réparé. On est allé devant le juge de paix. La confiance a été rompue avec le propriétaire. En janvier, le bail se termine et il refuse de le renouveler. » Maryne craint de ne pas pouvoir trouver facilement un logement. « On peut obtenir l'aide du CPAS pour payer la caution mais lorsqu'on dit cela aux propriétaires, ils se méfient. »

PAS DE PLACE POUR L'INSOUCIANCE

« On se fait rarement un plaisir, on se prive tout le temps. Impossible pour nous d'aller au cinéma ou boire un verre. Tout tourne autour de l'argent. Quand on en manque, on ne sait rien faire. Je ne demande pas à être riche à millions mais je voudrais simplement vivre bien. Quand je suis tombée enceinte, j'ai espéré que les choses allaient changer. Mais c'est clair que notre vie de couple n'est pas facile. Financièrement, pour ma fille, je ne regarde pas trop mais si je compte les langes, le lait, les médicaments... j'arrive à 300 euros par mois. On a 88 euros d'allocations familiales. Mon compagnon a 20 ans, il a suivi une formation au CEFA (2) mais n'a pas d'expérience professionnelle et il ne trouve pas de travail. Il est démotivé. On fait tous nos déplacements à pied ou en bus mais prendre le bus avec un landau, c'est difficile. Les seules personnes qui proposent leur aide sont des personnes âgées. »

LES VINGT ANS DES UNS

« Dernièrement, je suis allée allumer une bougie à l'église. J'ai peur pour ma fille. J'en ai marre de ramer. Côté boulot, on m'a proposé un emploi dans l'Horeca mais ça veut dire que je devrais rentrer à minuit. Avec mon bébé ce n'est pas possible. Je continue à chercher. Je vais devoir prendre un emploi à temps plein mais ça va être difficile à gérer avec la petite. Le seuil de pauvreté est à 1400 euros pour un couple. On n'a pas ça. »

Maryne a vingt ans au moment où les décisions froides d'un gouvernement tombent comme un couperet sur bien des histoires familiales. Elle est en stage d'insertion. Lorsqu'elle pourra percevoir des allocations de chômage, celles-ci entraîneront la réduction de celles de son compagnon. À deux, ils percevront moins que ce que perçoit son compagnon actuellement... En février, les jeunes parents ont emménagé dans une petite maison dans la ville voisine, à proximité de tous les services. Une belle entrée en 2013, dans un confort amélioré.

Interview réalisée en novembre 2012

(1) Le Centre des jeunes et de la culture poursuit l'objectif d'organiser un lieu chaleureux et sécurisant afin d'accueillir chaque jeune.

(2) CEF1 : Centre d'éducation et de formation en alternance.



MANQUE D'EXPÉRIENCE, QU'ILS DISENT

Mohamed, 22 ans, « je me sens perdu ».

NOUS AVONS RENDEZ-VOUS À 11H. MOHAMED ARRIVE UN QUART D'HEURE À L'AVANCE AU BUREAU D'ACCUEIL DE L'ASSOCIATION OÙ IL EST CONVENU QUE NOUS NOUS RENCONTRIONS. PORTEUR D'UN CERTIFICAT D'ÉTUDES SECONDAIRES DANS LES QUALIFICATIONS BÂTIMENT, MOTEUR ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRO-MÉNAGER, MOHAMED PENSAIT AVOIR EN POCHE, SA 7^E ANNÉE EN GESTION TERMINÉE, UN BON PASSEPORT POUR L'EMPLOI...

Dynamique, sincère, il n'a pas hésité à accepter l'interview. Par contre, nous n'aurons pas de photos. Faut-il y voir une réticence à s'afficher au sein d'un quartier où tout le monde se connaît ? Nous ne le saurons jamais... En témoignant, il se fait porte-parole de tous ces jeunes qui ont grandi dans le quartier de Cureghem à Anderlecht. Devenus adultes, beaucoup n'ont pas encore trouvé le lieu où mettre quotidiennement leur énergie au service de la collectivité. Le parcours scolaire ne surprend pas. Il est conforme au destin tout tracé dans lequel sont enfermés beaucoup de jeunes bruxellois issus de l'immigration. Après avoir effectué sa première année secondaire en classe d'accueil, il intègre la filière professionnelle. Ce choix « imposé » lui convient : « j'ai fait toutes ces années tranquille, toujours dans la même école et dans le même domaine. On m'a dit, à la base, on a besoin d'électriciens. Je me suis dit que j'aimais bien et j'ai continué dans cette branche ».

Pourtant, malgré l'accompagnement des services d'Actiris, cela fait bientôt deux ans que Mohamed cherche activement du travail mais n'en trouve pas. « Souvent, je ne reçois pas de réponse aux lettres que j'écris avec l'aide d'Actiris. Là, ils voient que quand je reçois des réponses, elles disent souvent que je n'ai pas d'expérience. Mais comment avoir de l'expérience quand personne ne veut vous prendre ? Parfois, on me répond que je ne suis pas dans les critères. Ça veut dire quoi ? On se décourage. Des fois, ils répondent après trois mois. Et vous, vous êtes là en train d'attendre. On ne sait plus où donner de la tête. Je me sens perdu. J'ai besoin d'être dans l'action. Moi, je voudrais travailler, pouvoir trouver un appartement. À la maison, je m'ennuie trop. J'ai besoin de bouger. Je vais à la maison de jeunes. Je fais des activités avec les plus jeunes. Par exemple, j'ai le projet d'aller en Estonie avec eux, cet été. Je fais aussi du mini foot, du cirque. » Pour mettre toutes les chances de son côté, Mohamed participe aux Jobs day, Discovery your talent (1), et à toutes les initiatives qui existent pour aider les jeunes à décrocher un emploi. « Dès qu'il y a une opportunité, j'y vais pour voir. J'essaie de trouver des formations qui pourraient déboucher sur un emploi. »

« Moi, je suis une personne qui vit au jour le jour. Je n'aime pas penser trop loin. Pour l'instant, quand je reçois une réponse négative, je suis presque soulagé. Je me dis : voilà, je sais. Le pire c'est de ne pas avoir de réponse et d'attendre pour rien. »



LES INACCESSIBLES GRANDS POURVOYEURS D'EMPLOI

Pour ses recherches d'emploi, le jeune homme se rend régulièrement à l'Alhambra, une maison de jeunes où il se sent un peu comme chez lui et où il peut disposer d'un ordinateur. « J'ai un ordi à la maison, mais il déraile. » Il a suivi une formation en électro-mécanique à la SNCB. Au terme de celle-ci, ayant échoué à l'examen, il a dû mettre de côté son rêve d'être engagé dans cette société. « Il y avait beaucoup de choses que je n'avais pas apprises à l'école et que je devais étudier dans la formation. J'ai eu du mal à retenir tout ça. Parfois, je connaissais des choses, mais on les apprenait différemment. J'avais les habitudes de l'école. Je trouvais les réponses mais je ne faisais pas comme il fallait faire pour y arriver. Ça embrouillait un peu tout. Maintenant, je suis obligé d'attendre un certain temps avant de réessayer. » Cette année, le jeune homme a aussi dû renoncer à une formation à la STIB : « ils ont pris les 25 premiers. Ils ont gardé mes coordonnées et m'ont dit qu'ils me rappelleraient s'ils avaient besoin de moi. Parfois, j'ai les points mais je ne suis pas dans les 25 premiers ».

Vivant chez ses parents, le jeune électricien perçoit depuis septembre une allocation de 450 euros. « Mes parents préféreraient que je travaille, mais ils voient que je me débats pour chercher. Ils voient que c'est difficile pour beaucoup. Des jeunes sortis de l'école en même temps que moi ne trouvent pas de travail. Je ne les vois pas souvent. Beaucoup font des formations mais ils ne trouvent pas forcément du travail. Parfois, il n'y a pas beaucoup d'offres. » Mohamed a quatre sœurs et deux frères dont il dit : « eux, ça va ».

COMPLEXITÉ DES DÉMARCHES

À propos de la dégressivité du montant des allocations de chômage : « je ne sais pas si ça va diminuer. Tout est mélangé. C'est un peu compliqué. On m'a envoyé des trucs à remplir. Je ne savais pas lesquels je devais remplir. J'essaie de me débrouiller moi-même mais parfois je ne fais pas comme il faut. Si vous ne signez pas ou vous ne mettez pas une date, après on vous dit que vous deviez faire ça ou ça. On n'a pas toujours les bonnes informations ».

En guise de C.V. Mohamed conclut : « je suis très très calme. Je suis très tranquille... Je fais ce que j'ai à faire. Je ne me casse pas la tête avec d'autres trucs. Pour me présenter je dis que je suis toujours là à l'heure, que je suis autonome, que je peux travailler en groupe. Je change mon C.V. en fonction de ce que les employeurs attendent. J'adapte à chaque fois ».

Alors qu'il fait le maximum pour mettre de son côté tous les éléments qu'on lui annonce porteurs d'une issue favorable, Mohamed ne comprend donc pas pourquoi son horizon aujourd'hui correspond si peu à la voie qu'il s'était tracée, pourquoi les recettes ne fonctionnent pas. Ils sont des centaines qui, comme lui, perdent leur énergie dans de vaines recherches, passant sans cesse à côté des exigences de plus en plus restrictives du marché du travail.

J'essaie de tout mettre de mon côté... Le manque d'expérience professionnelle, c'est un gros souci. Un jeune qui vient de sortir de l'école, on ne sait jamais ce qu'il sait faire, mais si on ne vous laisse pas de chance, qu'est-ce que vous pouvez faire ?



Interview réalisée en mai 2013

(1) Jobs day : une initiative créée en octobre 2005, les Brussels Job Days, sont un important rendez-vous entre employeurs et candidats. Ils ont lieu chaque année. 30% des visiteurs sont des jeunes entre 18 et 25 ans. www.jobaday.beci.be



L'EFFET PAPILLON DES LICENCIEMENTS

Philippe, 53 ans,
« la difficulté de vivre sans projet, sans certitude ».

PHILIPPE HABITE SOLRE-SUR-SAMBRE, UNE PETITE COMMUNE RURALE DU HAINAUT. IL A PASSÉ LA PLUS GRANDE PARTIE DE SA VIE PROFESSIONNELLE AU SERVICE TECHNIQUE DE LA SABENA, À ZAVENTEM. TECHNICIEN DANS L'AÉRONAUTIQUE DÈS L'ÂGE DE 18 ANS, IL SUBIT, EN 2009, LES EFFETS EN CASCADE DE LA FAILLITE DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE SURVENUE EN 2001. IL SE SOUVIENT DES DÉGÂTS HUMAINS CAUSÉS PAR CETTE FAILLITE. « DES PERSONNES QUE JE CONNAISSAIS SE SONT SUICIDÉES, D'AUTRES SONT PASSÉES PAR DE LONGS MOIS DE DÉPRESSION. » Si le service technique a survécu à ce cataclysme (il a été repris par la compagnie française Touraine Air Transport et a changé de dénomination) la situation des travailleurs a évolué (mal) au fil du temps, pour aboutir en 2009 à un licenciement collectif. « La plupart des clients partant en France, nous avons commencé à nous inquiéter mais on nous rassurait, on nous disait qu'il ne fallait pas se faire de souci... Pourtant, un jour, des hommes sont venus vider les hangars. Et ce fut le licenciement collectif avec application de la loi Renault. » À l'époque, Philippe avait 49 ans et ne pouvait prétendre à la prépension. L'outplacement (1) obligatoire ne l'a pas aidé à retrouver un emploi dans son secteur: « peu de postes sont à pourvoir en Belgique pour un technicien spécialisé en aéronautique ».

TENTATIVE DE RÉORIENTATION

« À cette époque, une lumière m'est venue : je suis allé suivre une formation de gestionnaire de PC-réseau au centre Technofutur à Gosselies. J'ai été sélectionné parmi de nombreux candidats. J'ai effectué un stage à l'administration communale d'Erquelinnes où j'ai mis en place le site Internet. » Il travaillera ensuite dans une PME fabriquant des panneaux photovoltaïques. « J'étais chargé d'installer une interface chez les clients pour pouvoir suivre, à distance, leur consommation en énergie. Mais après six mois, les avancées technologiques ont eu raison de mon emploi... J'étais supplanté par un appareillage. J'ai donc été licencié. » La formation suivie par Philippe a coûté cher : « ce genre d'investissements dans le secteur de la formation devrait être dirigé vers des créneaux plus porteurs d'emplois ».

Optimiste et persévérant, Philippe retrouve, lors d'une visite au salon de l'emploi, un travail à la STIB. Il signe un contrat le jour même. « Arrivé à la STIB, j'ai très vite ressenti un certain malaise. Malgré mes bonnes connaissances dans le domaine technique, je n'étais pas apte à conduire une rame de métro, formation obligatoire pour la fonction. Quelques mois plus tard, j'ai à nouveau été licencié... Il faut dire que je devais prendre en charge mes frais de déplacement qui s'élevaient à 460 euros par mois. Cet emploi n'était pas très rémunérateur... »

LA CASE « INTÉRIM »

Il y a quelques semaines, il a été engagé pour un intérim de quatre mois. Celui-ci se terminera fin mars. « En intérim, on signe un contrat hebdomadaire. Si par malheur, on tombe malade, c'est un problème. Et puis, on ressent en permanence la crainte d'être remercié sur le champ. Dans ce boulot, je contrôle des pièces. Il arrive qu'elles soient livrées à l'usine avec du retard. Alors, c'est retour à la case chômage. Autre souci : si je suis convoqué pour passer un examen d'embauche, je perds le montant d'une demi-journée de travail. Parmi les aspects plus positifs : le fait de pouvoir montrer ses compétences et donc, une possibilité d'être un jour engagé... » Entre tous ces épisodes d'emploi/non-emploi, Philippe n'échappe pas au parcours administratif pointu lié à ces changements de statut successifs.

« Quand j'entends des personnes dire : celui qui cherche, il trouve toujours, ça me fait quelque chose mais à une époque, je le pensais aussi. Je ne me sens pas déprimé, mais j'avoue que quand ça vous tombe dessus, vous vous sentez un peu perdu. C'est un peu comme si on était forcé de se mettre en hibernation. Un petit exemple concret : ma voiture doit passer au contrôle technique. Si elle est recalée, je ne sais pas ce que je vais faire. D'un côté, je me dis que si je suis au chômage, je peux utiliser les transports en commun, mais si je trouve un emploi qui nécessite un véhicule, je fais quoi ? »

« Ce qui est difficile, outre la diminution brutale des revenus, c'est d'être contraint de vivre au jour le jour. Je ne sais pas programmer des choses à l'avance, ni avoir de projets à court ou à long termes... C'est un peu comme si on était forcé de se mettre en hibernation en attendant que des choses se fixent. »

LA DÉBROUILLE AU QUOTIDIEN

Les allocations de chômage de Philippe, qui vit en couple et est père d'un fils de 19 ans, s'élèvent à 929 euros par mois. Son épouse perçoit une allocation d'invalidité. Lorsqu'il travaille, Philippe gagne environ 1500 euros par mois. « Notre chance, c'est d'être propriétaires de notre maison et elle est payée. Mais s'il faut remplir la citerne de mazout, acheter une voiture d'occasion, réparer la toiture, cela devient compliqué. Notre fils part en voyage scolaire en Normandie. Nous avons dû réduire certains postes de dépense pour qu'il puisse participer à ce projet. On calcule tout. Pour pouvoir faire des économies malgré tout, on vit toujours de la même manière même lorsque j'ai un salaire. Pour économiser l'essence, on rationalise nos sorties. C'est la débrouille au quotidien. Ma femme met mijoter les plats sur le poêle à bois de la salle à manger. On ne jette rien. On a décidé de cultiver nos légumes. En même temps, tout cela ne fait pas vivre le commerce local ; voire contribue à le tuer. »

Philippe échappe aux mesures de dégressivité du chômage, parce qu'il a plus de 50 ans et de nombreuses années de travail. Si des mesures existent pour aider les plus de 50 ans à retrouver un emploi, lui n'en sent pas les effets. « Il faut souvent être très pointu dans certains domaines pour décrocher un emploi. J'ai une expérience de 30 ans dans la réparation des pièces d'avion mais si j'ai le profil correspondant à la fonction demandée, je n'ai pas forcément le niveau de diplôme requis pour postuler à certains endroits. J'ai acquis mon expérience sur le tas et actuellement, cela ne vaut rien. La SNCB recrute de nombreux techniciens, mais il y a peu d'offres pour des diplômés du secondaire. Et les examens à passer pour garder l'emploi sont très poussés et, à mon âge, je ne me sens plus vraiment capable de mémoriser de gros cours. »

EMPLOI... DU TEMPS

Pour passer son temps entre deux recherches d'emploi, Philippe aimerait effectuer quelques travaux dans sa maison mais difficile d'investir dans quelques matériaux avec des revenus aussi faibles. « J'ai le temps et pas l'argent quand d'autres ont l'argent et pas le temps », dit-il, désabusé. Il s'investit donc dans des activités qui ne coûtent rien, mais donnent du sens à son quotidien en étant utile à la collectivité. Il fait partie du comité de gestion du Patro, est secrétaire d'une troupe de théâtre. « Mais je suis opposé à certaines formes de bénévolat : celles qui remplaceraient un poste de travail. Par exemple, une administration communale m'a proposé de donner des cours de nouvelles technologies de l'information ; j'ai décliné l'offre. »

À LA CHASSE À L'EMPLOI

Au moment de l'interview, Philippe a sous le coude, deux possibilités d'emploi. L'une dans le secteur de l'informatique et l'autre à la SNCB où il a passé et réussi un examen... il y a un an. Cela ne l'empêche pas de partir chaque matin à la chasse à l'emploi. « Je parcours tous les sites qui centralisent les offres d'emploi : ceux des entreprises, des administrations, des associations, du FOREM, du SELOR... Cette recherche journalière me prend environ une heure. Ensuite, si ma pêche est fructueuse, je rédige une lettre de candidature. Je me rends à l'administration communale pour y chercher certains documents, au syndicat... Chercher du boulot, c'est un vrai métier ! »

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'âge maximum pour être exempté des contrôles de l'ONem a été reculé. Il est passé à 55 ans. Rien à craindre pour ce chercheur persévérant et créatif qui rêve de l'instauration de la réduction du temps de travail à 30 heures par semaine pour tous.

Interview réalisée en février 2013

(1) L'outplacement est un ensemble de services et de conseils de guidance fournis par l'employeur à un travailleur qu'il licencie. L'outplacement n'est obligatoire que dans le secteur privé, pour des travailleurs d'au moins 48 ans.



APPRENDRE À VIVRE ET À TROUVER UNE - SA - PLACE

Christophe, 35 ans, « je me sentais largué, décalé. Comme si je n'allais intéresser personne ».

JE RENCONTRE CHRISTOPHE EN JUILLET 2012, ALORS QU'IL FAIT PARTIE D'UN GROUPE DE PAROLES RASSEMBLANT DES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI. IL VIT SEUL DANS UN PETIT APPARTEMENT DANS UNE COMMUNE SINISTRÉE DU BRABANT WALLON. COMMUNE OÙ L'ÉPOQUE FLORISSANTE DE LA SIDÉRURGIE A DÉFINITIVEMENT SOMBRE AU BORD DU CANAL, OÙ PÊCHENT ENCORE QUELQUES NOSTALGIQUES OUVRIERS EN MAL D'EMPLOI. UNE COMMUNE OÙ LE TAUX DE CHÔMAGE EST LE PLUS HAUT DES VINGT-SEPT COMMUNES DE LA PROVINCE ET OÙ LE REVENU MOYEN PAR HABITANT EST LE PLUS BAS.

L'histoire de Christophe est faite de moments en creux, qu'il a vécus « planqué chez lui », comme il dit. De longues périodes durant lesquelles il est incapable d'affronter les réalités quotidiennes. Pourtant, aujourd'hui, c'est la volonté de s'en sortir qui sous-tend ses propos. Loin de s'apitoyer sur son sort, il revisite son parcours avec lucidité et constate : « si vous avez de l'avenir, vos parents seront plus de votre côté parce qu'ils seront fiers de vous ». Et on comprend que ce ne fut pas le cas. Étiqueté enfant difficile, il ne lui a pas été facile de se construire entre la dureté paternelle et une maman mal voyante. « Mes parents étaient rudes. Je rentrais de l'école avec la peur parce que chaque jour, je recevais une raclée. Je cherchais des modèles masculins qui puissent me guider. Je crois que, pour s'en sortir, il faut autour de soi des personnes attentives à vous. Par exemple, un parent qui lit un livre à son enfant, qui joue un peu avec lui. »

L'ÉCOLE ET APRÈS ?

« Comme ça n'allait pas très fort à l'école et qu'à cause d'un accident de mobylette j'ai été forcé de quitter la section éducation physique dans laquelle j'étais, mes parents m'ont dit qu'il fallait que je trouve du travail. J'ai donc arrêté mes études en 5^e secondaire. De toute façon, je trouve qu'au départ, mes parents, voyant que je ne m'en sortais pas bien, auraient dû m'inscrire dans une section moins difficile. »

Après Christophe suit un apprentissage dans une section vente. Il y réussit deux années. À 18 ans, il quitte la maison familiale et après quelques mois de galère durant lesquels il est hébergé chez une connaissance, il trouve enfin un emploi bien rémunéré dans une usine de fabrication automobile.

« C'était une bonne place mais je ne savais pas m'intégrer. Je voyais ça avec des yeux de meneur, je bossais dur. Puis j'ai eu de gros problèmes de santé. Comme j'avais un bon salaire, j'ai augmenté ma consommation de drogue et j'ai fini par ne plus bien faire mon travail. Je vivais seul et j'ai fait des bêtises. Je fumais, je n'étais pas bien dans ma tête. J'ai perdu cet emploi. Après, je restais seul chez moi. Je ne parvenais pas à me réveiller dans un boulot. »

J'ai l'impression d'avoir dû apprendre à vivre, à me débrouiller avec ma propre vie.

DES PORTES SE FERMENT

Pendant plusieurs années, Christophe souffre de dépression et est dispensé des enquêtes de l'ONEm, étant reconnu avec une incapacité de travail de plus de 30%. « Cela m'a permis de me détendre un peu parce que malgré tous mes efforts, j'avais vraiment des difficultés à trouver un emploi. C'était un poids en moins. Mais j'étais enfermé chez moi tout le temps. Je ne savais plus très bien où j'en étais. J'aurais voulu suivre une formation de conducteur poids lourds mais les médicaments que je prenais étaient incompatibles avec la conduite d'un véhicule. Beaucoup de formations m'ont été refusées à cause de ces problèmes de santé mentale. J'avais l'impression que je ne savais plus rien apprendre. »

Il suivra ensuite des formations en aménagement d'intérieur, en menuiserie, en ébénisterie. À un moment, on lui propose même un job de formateur : « il s'agissait de former un groupe de gros chahuteurs et je me suis dit que je n'y arriverais pas, qu'il valait mieux que je laisse la place à quelqu'un qui s'en sortirait mieux que moi ». Aujourd'hui encore Christophe dit ressentir parfois l'envie de disparaître aux yeux de tous. « Je me sens seul... Je me dis que je suis tellement inintéressant que personne n'a décidé de m'aider. Je me fais difficilement des amis. » Il pense aussi que de plus en plus de personnes sont mal dans leur peau. « On vit dans une société de plus en plus dangereuse. » Lui qui aime les romans fantastiques constate, non sans ironie, que nous sommes davantage dans un monde de dinosaures que dans un monde de licornes... La société est bien faite parce que si vous vous retrouvez au chômage, vous avez tout de même un peu d'argent mais parfois, c'est très dur. Il m'est arrivé de perdre pied. J'ai dû beaucoup lutter pour m'en sortir. »

« Malgré tout un apprentissage au respect de l'autre, au savoir-vivre, à la sociabilité, on se retrouve tout de même devant des portes fermées. Je pense que les politiques doivent se rendre compte que les nouvelles mesures vont entraîner des situations très difficiles. J'ai envie de dire : 'Arrêtez de réduire le montant des allocations parce que ça ajoute encore au fait qu'on vit en permanence avec la crainte de ne pas s'en sortir'. Je suis prêt à prendre n'importe quel travail. Aujourd'hui, je suis motivé, j'ai envie que ça marche avec le FOREM. J'aimerais suivre une formation en comptabilité. J'ai la télé, un GSM et ça m'aide pour la recherche d'emploi. »

LES PETITES CHOSES QUI FONT DU BIEN

« J'ai peur de ne plus pouvoir payer ma mutuelle, mes médicaments, mon loyer, de ne plus pouvoir sortir un peu, m'offrir des choses qui me font plaisir. Par exemple, acheter de la nourriture un peu plus chère mais que j'apprécie : de bons jus de fruits, des chips... Si on veut manger sainement, ça coûte plus cher. Quand on est dans la difficulté, se retrouver avec moins d'argent n'aide pas à s'en sortir. »

Depuis quelque temps, Christophe reprend confiance en lui. Il a l'impression de commencer à revivre et se dit assez fier d'y être parvenu seul. Il est aussi, dit-il, plus attentif à ce qui l'entoure. « C'est peut-être l'âge... Dire bonjour à des amis, parler à quelqu'un, faire des efforts dans toutes ces petites choses, tout ce train-train quotidien, ça aide. » Il rêve toujours d'être chauffeur poids lourds mais le permis coûte cher.

QUELQUES MOIS PLUS TARD

Quelques mois plus tard, Christophe a décroché un intérim dans une entreprise du secteur frigorifique. « Je prépare les commandes à expédier un peu partout en Belgique. C'est bien payé. Je suis un vrai bosseur et on m'appelle de plus en plus les jours où il n'est pas prévu que je travaille ». Il est enjoué, rassuré et me parle de toutes ces petites choses simples et réconfortantes qui agrémentent aujourd'hui son quotidien. « Je porte toujours une croix mais elle paraît plus loin, derrière. Je profite un peu de la vie. Je sais que l'emploi en fait partie. Je parviens à faire des économies. Je bois du thé. C'est l'emploi qui me guide dans la vie. J'aime beaucoup. Avec un emploi, on se sent mieux. On parle un peu de soi. Avant, je me sentais distant, mis à l'écart. C'est la chance qui m'a aidé. Elle n'est pas venue toute seule. J'ai été très actif. » Un équilibre retrouvé, certes fragile...

Interview réalisée en juillet 2012



BILLET D'HUMEUR

SANS EMPLOI DE TOUT LE PAYS, APPLIQUEZ-VOUS ET CHERCHEZ MIEUX !

Par Daniel Richard, Secrétaire régional interprofessionnel à la FGVB-Verviers

« NON MONSIEUR, JE VOUS L'AFFIRME, LA DÉTERMINATION DU CUEILLEUR DE CHAMPIGNONS NE FAIT RIEN À L'ABONDANCE DES BOLETS... »

Ce qui semble évident pour les cèpes, chanterelles et autres amanites, n'a rien à voir à propos des chômeurs, travailleurs sans emploi et autres producteurs sans contrat. Eux peuvent être tenus pour responsables du manque d'emploi dont ils sont... une manifestation et les premières victimes ! La domination de la pensée des classes qui ne chôment pas est absolue. Affirmer, contre elle, avec la seule force du bon sens, que la raison du chômage est l'absence d'un boulot pour tous est devenu simplement inaudible.

Tout le monde connaît quelqu'un qui sait que la femme d'un médecin... Chacun a, dans son entourage, le voisin d'un copain moins méchant que glandeur... Ou encore le frère d'une connaissance qui s'assure une couverture sociale mais se fait, en noir, de l'or en barre...

L'imposition de l'« État social actif » incinère depuis dix ans, à petit feu, une sécurité sociale conçue comme une assurance sociale protégeant les travailleurs et leurs proches contre des risques comme la perte d'emploi, la vieillesse, la maladie ou les accidents. Cette modification a renversé la charge de la preuve et transformé des boucs émissaires en responsables de leur état. Il s'agit d'activer l'inactivité, de vérifier la disponibilité, d'évaluer, de contrôler, de sanctionner, d'exclure...

Dans une démocratie d'hommes libres et égaux, le contrat de travail encadre le consentement à une subordination (la soumission à un patron) en échange d'un salaire et d'une garantie d'emploi. L'évolution des législations du chômage fait du chômeur un travailleur qui ne négocie pas sa subordination à des administrations dont dépend l'allocation nécessaire à sa subsistance.

Cette réalité met directement en débat son statut de... citoyen. Profitant d'une indifférence généralisée au sort des chômeurs, le gouvernement Di Rupo I^{er} a procédé à une réforme du chômage qui produit ses effets à la façon du supplice de la goutte d'eau. Petit à petit, l'horreur fait son nid.

La Belgique vient ainsi de se doter d'un régime de fin de droit pour certains sans emploi. Recul de principe.

Au 1^{er} janvier 2015, plus de 30.000 jeunes principalement, Wallons et Bruxellois pour l'essentiel, seront exclus du bénéfice des allocations de chômage. Recul social.

Le contrôle de la disponibilité a été étendu à de nouveaux « publics » : les jeunes en stage d'insertion, les plus âgés, certains travailleurs à temps partiel, ceux affectés d'une incapacité reconnue de 33%... Extension du domaine de l'exclusion.

La dégressivité des allocations de chômage fera perdre jusqu'à 20% de pouvoir d'achat à certains chômeurs isolés en troisième période d'indemnisation. Aucune catégorie sociale ne paie un semblable tribut à la crise. Deux poids, deux mesures.

La disparition du stage d'attente (6, 9 ou 12 mois selon l'âge) et son remplacement par un stage d'insertion (12 mois si deux évaluations positives sinon ce stage est allongé de périodes de sanctions) fermeront l'accès au chômage de certains jeunes défavorisés. Sacrifice d'une génération ?

Dans une indifférence sociale coupable, préparée, nourrie et entretenue par des discours stigmatisants, méprisants et violents à l'égard de certains d'entre nous, le pouvoir maltraite et harcèle une catégorie de ses citoyens réduits à des caricatures (violence symbolique), contraints à des comportements précis (violence psychologique), infantilisés dans des procédures de contrôle et menacés de sanctions allant jusqu'à les priver de tout revenu (violence physique).

Il y aurait actuellement une offre d'emploi pour 25, 20, 15, 10 ou 3 demandeurs d'emploi ? Des éminences académiques s'inquiètent de ces proportions jugées fantaisistes. Pour le chômeur, le seul ratio correct serait d'une offre par demande.

— « EN ATTENDANT, ACTIVEZ-VOUS. CHERCHEZ MIEUX. APPLIQUEZ-VOUS ! » —

CLICHÉ



« QUAND ON VEUT ON PEUT ! »

Par Philippe Defeyt, Économiste à l'Institut pour un développement durable

Les recettes populaires ont la peau dure, paraissent indémodables. Le « quand on veut vraiment, on trouve bien un emploi » fait partie de ces jugements faciles.

La réalité est radicalement différente de cette vision de « bon sens ».

1. Il y a d'abord un manque quantitatif d'emplois. Depuis des années et pour quelque temps encore manquent en Belgique au moins 500.000 emplois pour satisfaire tous les demandeurs d'emploi. Les raisons de cette pénurie structurelle sont simples à comprendre : faible croissance de l'emploi simultanément à une augmentation de ce qu'il est convenu d'appeler la population active, c'est-à-dire les personnes qui ont un emploi ou qui en recherchent un. Il y a aussi, comme l'a montré une étude de l'Institut pour un développement durable, moins d'emplois pour les jeunes et une population au travail dont l'âge moyen augmente régulièrement.

2. Le manque de travail est plus flagrant encore si on tient compte du nombre très important de personnes travaillant à temps partiel qui, pour diverses raisons, souhaiteraient, idéalement, travailler plus. Dans les faits, on peut estimer que le taux de chômage réel est d'environ 20% !

Motifs des emplois à temps partiel – Belgique – 2012

| | NOMBRE | EN % |
|---|------------------|----------------|
| Pour s'occuper de ses enfants ou d'autres personnes dépendantes | 195.149 | 18.7 % |
| L'emploi souhaité n'est offert qu'à temps partiel | 141.918 | 13.6 % |
| Pas trouvé d'emploi à temps plein | 97.078 | 9.3 % |
| Incapacité de travail | 54.137 | 5.2 % |
| (Pré)pensionné(e) et ne peut travailler qu'à temps partiel | 21.005 | 2.0 % |
| Suite à la situation économique | 7.363 | 0.7 % |
| TOTAL DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL PAS (VRAIMENT) DÉSIRÉS | 516.650 | 49.6 % |
| Autres motifs | 525.516 | 50.4 % |
| TOTAL | 1.042.166 | 100.0 % |

3. Même quand emploi il y a, de nombreuses personnes sont démunies sur le marché du travail : problèmes de santé, moindre capacité que d'autres pour se mobiliser, supporter le stress, se tenir en permanence au courant, résister à la compétition entre collègues... Et au plus la crise dure, au plus les employeurs vont trouver des personnes formées, même « surformées » pour certains jobs, corvéables et taillables à merci, prêtes à se défoncer. D'autre part de nombreux demandeurs d'emploi plus précaires n'ont pas ou plus de moyen de transport individuel (par exemple pour aller nettoyer des bureaux à 5h du matin dans un zoning éloigné) ou, pour les parents, ne trouveront pas immédiatement une place dans une structure d'accueil pour jeunes enfants.

4. D'une manière générale l'emploi s'est éloigné des personnes. Cette réalité-là, qui tient à un développement économique socialement contre-productif, est au moins aussi explicative que l'éloignement supposé de certaines personnes du travail !

Philippe DEFÉYT, « 2008-2012 : un marché du travail prévisible et étonnant à la fois », TD, juillet 2013

lien : <http://iddweb.eu/docs/martrav.pdf>

« LE CHÔMAGE, C'EST LA FAUTE AUX ÉTRANGERS ! »

Par Frédérique Mawet,
Directrice du CIRÉ

AAAAH, CE SERAIT SIMPLE HEIN ? ON AURAIT TROUVÉ LES COUPABLES À TOUS NOS MAUX, IL N'Y AURAIT PLUS QU'À LES RENVOYER D'OÙ ILS VIENNENT, À EMPÊCHER LES NOUVEAUX DE VENIR ET NOTRE PROBLÈME SERAIT RÉGLÉ ! MAIS QUI PEUT CROIRE SÉRIEUSEMENT À UNE HYPOTHÈSE AUSSI SIMPLISTE ? VOUS N'Y CROYEZ PAS TOUT À FAIT ? VOUS VOULEZ COMPRENDRE ? OK, REGARDONS-Y DE PLUS PRÈS !

D'abord, de qui parle-t-on ? C'est qui « les étrangers » ? Les personnes d'origine étrangère qui ont acquis, par voie légale, au fil des années, les mêmes droits que vous et moi ?

Si c'est d'eux que l'on parle, pour être de bon compte, il faut rendre compte de réalités très contrastées. Leur présence est salutaire dans des secteurs où il y a besoin de « bras » et dans lesquels les « Belges » ne veulent plus travailler (secteur santé – nettoyage – aide aux personnes surtout). Les chiffres montrent une présence proportionnellement plus importante des étrangers au chômage, mais il faut ajouter que « si le chômage touche invariablement tous les individus, les personnes issues de l'immigration courent un risque plus élevé d'y être confrontées, celles-ci cumulant les obstacles. Parmi ceux-ci, on relèvera, outre la discrimination ethnique à l'embauche, les niveaux de formation, les réseaux sociaux, l'accès à l'information, l'origine sociale, le manque d'expérience professionnelle, le manque de connaissance du néerlandais... » (1)

Parle-t-on des Européens qui viennent sur une base légale travailler sur notre marché du travail de par la libre circulation des travailleurs instaurée par l'Europe ? Oui, ils sont présents en nombre important sur notre marché du travail mais, d'une part, nous leur rendons la pareille (des dizaines de milliers de Belges émigrent chaque année pour le travail) et, d'autre part, s'ils travaillent aux salaires fixés par les commissions paritaires et paient leurs cotisations sociales, cela ne pose pas de problèmes. Ce qui en pose par contre, c'est le développement des catégories de travailleurs qui sont en train de mettre à mal, par exemple, le secteur de la construction : les travailleurs détachés (2) et les faux indépendants. Mais notons au passage qu'on trouve des faux indépendants tant parmi les travailleurs belges qu'étrangers !

Ou encore parle-t-on des sans-papiers, qui travaillent à des conditions totalement bradées là où d'aucuns sont très contents de les avoir sous la main pour produire des biens ou des services « pas chers » ?

Disons cyniquement que ceux-là ne risquent pas de vous prendre du travail... Là où ils tirent leur maigre salaire, il n'y a pas de volonté ou pas de place pour du travail salarié aux normes. Mais régulièrement, en tant que consommateurs, vous profitez de ce travail au rabais.

Et si on se demandait plutôt : « à qui profite le crime » ?

1 Extrait du rapport annuel de l'Observatoire de l'emploi - du service public d'emploi Actiris.

2 Travailleurs d'entreprises issues d'autres pays européens qui peuvent travailler sur le marché du travail belge moyennant le fait de payer leurs travailleurs au salaire en vigueur en Belgique mais les cotisations sociales dans leurs pays d'origine. Ces conditions sont rarement respectées et on assiste donc à un important dumping social.

« ILS N'ONT PAS FAIT D'ÉTUDES ! »

Par Thierry Dock, Directeur de
la FEC - CSC

REGARDONS AUTOUR DE NOUS...

Maxime a un diplôme dans une filière sociale. Mais durant les trois dernières années, il a eu quelques petits boulots, en alternance avec des périodes de chômage.

Leïla court les interviews depuis qu'elle a terminé son baccalauréat. Et tiens, dans l'école du quartier, Annetta, qui s'occupe avec brio de l'accueil des enfants, a un sous-statut. Et pourtant, elle a un diplôme de l'enseignement supérieur. D'origine polonaise, elle maîtrise, outre le français, l'anglais mais aussi le russe.

Depuis une quarantaine d'années, nos régions sont confrontées à un chômage de masse qui se compte en milliers de personnes. Et ce chômage de masse a de lourdes conséquences. Depuis longtemps, la détention d'un diplôme n'est pas une condition suffisante pour accéder à l'emploi. Car les places sont chères, et les candidat-e-s sont nombreux. Le plus souvent, les employeurs n'ont que l'embaras du choix.

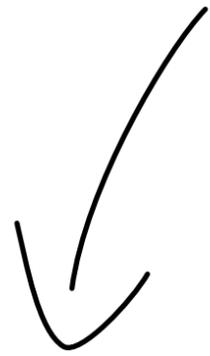
Deux chiffres : près de 80 % des personnes qui ont décroché un diplôme de l'enseignement supérieur ont un emploi. Pour les personnes dont le plus haut diplôme est celui du primaire, le pourcentage tombe à 40 %... La moitié seulement du groupe considéré comme celui des « hauts qualifiés ».

Alors, le raccourci pourrait être vite réalisé. **« Si tant de personnes sont au chômage, c'est qu'ils n'ont pas de qualifications. Et c'est donc de leur faute. Ils n'avaient qu'à travailler à l'école. »**

Mais la réalité n'est pas aussi simple. Comme le montrent très souvent des expériences d'ouvertures de postes dans certaines entreprises publiques par exemple, on assiste régulièrement à un phénomène dit de surqualification à l'embauche. Par exemple, pour un examen destiné au recrutement de gardiens de prison, nombreux sont les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur qui postulent, et qui réussissent avec aisance les épreuves proposées. Ils font cela parce que durant de longues périodes, ils n'ont pas trouvé de poste de travail correspondant à leur formation. Résultat : les personnes avec une qualification moins élevée se retrouvent sur le carreau. Même les postes qui exigeraient des compétences moins sophistiquées sont pour une part importante occupés par des personnes fortement diplômées.

Un deuxième facteur joue. Avec la mondialisation et l'ouverture des frontières, la concurrence s'est fortement accrue pour les tâches de complexité moindre. En vingt années, la Chine, l'Inde et d'autres grands pays se sont lancés à l'assaut des marchés européens, avec des salaires extrêmement bas. Les secteurs industriels comme le textile ou la métallurgie en Belgique et dans les pays occidentaux ont fortement souffert de cette forte concurrence. De manière générale, les emplois qui ont été les plus touchés dans nos régions sont ceux correspondant aux fonctions moins sophistiquées.

On le voit, le chômage d'une part importante de la population n'est pas qu'une question d'études et de manque de qualification. Et puis, plus fondamentalement, une société civilisée n'a-t-elle pas à proposer une place à chacune et chacun ? Devrait-on maîtriser demain quatre langues étrangères et avoir deux diplômes universitaires pour décrocher un emploi de qualité ?



« ILS TRICHENT ! »

Par Denis Desbonnet,
Journaliste au Collectif
solidarité contre l'exclusion

Depuis des mois, on assiste à un vrai matraquage médiatique et politique, visant à nous convaincre que les chômeurs sont des profiteurs - pour reprendre le titre d'un dossier particulièrement révoltant du journal « Le Soir » publié il y a un an - et des fraudeurs en puissance. Mais qu'en est-il vraiment dans la réalité ?

Nous n'allons pas nier l'évidence : il existe certes des chômeurs qui recourent à des « expédients » de survie s'apparentant à de la fraude. Ni encore moins faire l'apologie de celle-ci : en tant qu'acteurs sociaux liés au mouvement ouvrier, nous sommes évidemment attachés à la préservation de la Sécurité Sociale et opposés au non-paiement des cotisations sociales, tout comme au travail au noir.

Toutefois, il faut s'entendre sur les mots : il y a fraude et « fraude » ! Et si l'on veut être sérieux, il faut répondre à trois questions : quelle est l'ampleur de cette soi-disant « fraude sociale », quelle est sa nature, et surtout, quelles en sont les causes ?

Tout d'abord, d'une manière générale, il faut souligner que même le dossier du « Soir » cité plus haut, pourtant conçu entièrement « à charge », reconnaît que, statistiquement, l'ensemble des cas de fraudes recensés parmi les chômeurs se montent à ... 1,09 % ! On est donc loin des bobards qui circulent en la matière : autant dire que par rapport au budget total de la Sécurité Sociale, cela représente une paille.

MAIS AVANT TOUT, DE QUOI « ACCUSE »-T-ON LES CHÔMEURS ?

« Ils cohabitent sans le déclarer »



Une forme de « fraude » répandue, est celle des chômeurs vivant en « cohabitation » et qui se déclarent néanmoins « isolés ». Mais, la question est : pourquoi ?

- La première raison est évidente : le taux scandaleusement bas des allocations octroyées aux chômeurs cohabitants (et surtout aux chômeuses cohabitantes, car il s'agit d'une écrasante majorité de femmes qui en sont victimes). En effet, ce statut de cohabitant se traduit, pour les chômeuses et les chômeurs à qui il s'applique, par une allocation réduite quasi de moitié, rendant encore plus impossible la simple survie.

Résultat de cette discrimination : les chômeurs et chômeuses qui décident de vivre avec une ou plusieurs autres personnes sous le même toit, soit par choix amoureux, soit de plus en plus par nécessité économique (vu également la flambée des loyers), sont obligés de le faire dans une clandestinité humiliante et stressante, s'ils veulent conserver un revenu un tant soit peu viable.

En conclusion, la « fraude » à la cohabitation est non seulement compréhensible pour des raisons économiques et de pure survie, mais elle est de plus directement imputable à cette réglementation inacceptable et « pousse-au-crime ». Là encore, à qui la faute ?

ÊTRE UTILE À LA COLLECTIVITÉ

Pierre, 49 ans, « j'estime que si je reçois de l'argent, moralement, je dois rendre quelque chose à la société. Je n'envisage pas les choses autrement ».

PIERRE ACCEPTE DE TÉMOIGNER MAIS REFUSE D'ÊTRE PHOTOGRAPHIÉ. IL CRAINT D'ÊTRE « REPÉRÉ » PAR L'ONEM. PEUR, EN SE LIVRANT À VISAGE DÉCOUVERT, D'ÊTRE SANCTIONNÉ D'UNE FAÇON OU D'UNE AUTRE. PREUVE QUE PLANE SUR CHAQUE CHÔMEUR L'OMBRE D'UNE MENACE. VIVRE AU QUOTIDIEN, EN REDOUTANT QU'UN COUPERET S'ABATTE ET VOUS ENTRAÎNE DANS LES MÉANDRES D'UNE PRÉCARITÉ ENCORE PLUS REDOUTABLE QUE CETTE RÉCURRENTÉ DIFFICULTÉ DE JOINDRE LES DEUX BOUTS..., C'EST UN PEU L'ÉTAT D'ESPRIT DE CET HOMME DIPLÔMÉ EN ARTS PLASTIQUES QUI UN JOUR A REMISÉ SES RÊVES D'EXERCER LA PROFESSION À LAQUELLE SES ÉTUDES LE DESTINAIENT...

En juin 1985, lorsqu'il termine celles-ci, un nouveau décret de l'enseignement secondaire supprime les cours d'éveil à l'art plastique. Lui qui pour enseigner cette matière, son diplôme d'agrégation pédagogique en poche, s'apprêtait à postuler, confiant, dans les écoles, réalise que celui-ci ne lui servira... à rien, le nombre d'enseignants dans cette branche étant voué à diminuer. Il démarre donc sa vie professionnelle par des intérim, du travail à pause, enchaîne bon nombre de métiers et se voit même gratifié parfois d'un C.D.I. Il sera tour à tour ouvrier, employé... Il installera des luminaires dans les salles de bain, sera magasinier chez un grossiste en jouets et acheminera Barbies et dinosaures, de ville en ville. Au terme d'un intérim de 8 mois, il est engagé dans une entreprise puis licencié après un audit. Il passera alors par la case chômage. Suivra un emploi administratif à temps plein dans une firme qui fabrique portes, vérandas et châssis. Là, il sera amené à s'envoyer lui-même son C4.

En 1990, ayant abandonné définitivement l'idée de trouver un emploi dans sa branche, il décide de reprendre, comme indépendant, l'emploi paternel et vend du matériel destiné aux chantiers de construction. Il achète une maison avec sa compagne.

INDÉPENDANT, UN TEMPS...

« À l'époque, si les affaires ne marchaient pas, on prenait énormément de risques, on hypothéquait sa maison. Tu ne pouvais retrouver tes droits au chômage que si tu avais été indépendant pendant un petit nombre d'années. (Aujourd'hui, les règles ont changé). Tu avais donc l'obligation de réussir ou d'arrêter ton activité avant cette échéance. Je me souviens que je travaillais comme un fou. Je n'avais bien sûr ni pécule de vacances ni treizième mois, m'octroyais peu de congés sauf si le climat m'obligeait à ne pas prendre la route. Je travaillais jusqu'à 60h/semaine et je devais tout gérer, livrer le samedi... Ma compagne m'a quitté et j'ai repris seul l'emprunt de la maison. Il restait 10 ans à payer et le remboursement était important. Tout ça pour gagner à peine 10% de plus qu'une personne au chômage et en courant le risque de ne plus pouvoir bénéficier des allocations de chômage si l'entreprise tournait mal. Et la concurrence dans mon secteur, fin des années 90, se faisait de plus en plus sentir. Mes marges étaient de plus en plus petites. J'ai contacté un concurrent qui a racheté le reste de mon stock et m'a engagé. J'avais des atouts. Je connaissais le secteur, la région, les marchandises. J'ai travaillé là 10 mois. Au bout de 7 mois, j'ai reçu mon préavis. »

Après cette expérience dans laquelle Pierre avoue s'être senti « arnaqué », il se sent terriblement abattu : « pendant 15 ans, j'avais fait des tas de boulots, je m'étais battu, j'avais rebondi maintes fois pour redémarrer dans d'autres secteurs, avec un autre statut. J'avais tout connu : intérim suivi d'un contrat de travail, C.D.I. et période d'apaisement l'accompagnant, licenciements dans des entreprises en restructuration, travail indépendant. J'avais vécu avec la peur du lendemain, avec un minimum de temps consacré aux loisirs. Mon record de « longévité » dans un emploi ne dépassait pas trois ans et demi alors que je n'en avais jamais quitté un de ma propre initiative ». Fin des années 90, après ce licenciement, après aussi le décès de sa mère emportée par un cancer foudroyant à l'âge de 59 ans puis, quelques mois plus tard, le décès de son frère victime d'un accident de moto, Pierre décide de changer le cours de sa vie.

J'avais vécu avec la peur du lendemain, avec un minimum de temps consacré aux loisirs. Mon record de « longévité » dans un emploi ne dépassait pas trois ans et demi alors que je n'en avais jamais quitté un de ma propre initiative.

CHANGEMENT DE CAP

« J'ai ressenti un énorme ras-le-bol. Fatigué de galérer pendant 15 ans, je voulais vivre autrement. J'ai décidé de faire une pause. J'avais envie d'être en « vacance », c'est-à-dire de « vaquer », d'être disponible pour autre chose. Je devais prendre un peu de temps pour m'occuper de moi et faire ce que j'avais envie de faire depuis longtemps. Je me suis impliqué dans le secteur culturel et artistique, le secteur que j'avais choisi au départ et que j'avais abandonné pendant tout ce temps parce que, renseigné au FOREM en tant qu'artiste professeur de sculpture, je n'avais jamais reçu aucune proposition d'emploi correspondant à mes études dans cette branche. Aucune proposition de formation non plus. »

AUJOURD'HUI

« Je suis quelque chose comme « conseiller culturel ». Je vois beaucoup de spectacles en Wallonie et à Bruxelles et j'en parle dans différentes commissions. Je suis reconnu pour cela. J'ai bien sûr postulé dans les centres culturels mais sans succès. Je bénéficie des allocations de chômage pour personne isolée. Je préfère vivre avec très peu (au chômage, je reçois 40 euros/jour et j'ai fini de payer ma maison en 2006) plutôt que d'accepter un salaire très bas contre un emploi ingrat voire lourd, et totalement incertain. Je suis aussi bénévole dans des associations qui viennent en aide aux démunis. Aujourd'hui, je me sens libre mais cela ne peut se faire qu'au prix d'un certain détachement par rapport au côté matériel. Mais je vais être concerné par les mesures de dégressivité des allocations de chômage. »

La chasse ? Durant ses années de chômage, Pierre a été invité à se présenter à deux reprises à l'ONEM. Il a dû signer un « contrat » et doit fournir chaque mois la preuve qu'il recherche un emploi. Lorsqu'il est convoqué par l'ONEM, il est tenu d'apporter les preuves de ses recherches effectuées durant les 12 derniers mois.

AGIR POUR LE BIEN COMMUN...

Plutôt que de se sentir inutile et de voir s'effilocheur son identité, Pierre a dessiné, à sa façon, le rôle social qui lui convient. Une façon peut-être de tenir debout, sachant qui on est et ce que l'on a à offrir tandis que d'autres, résignés, s'éteignent peu à peu, persuadés de ne valoir plus rien.

« Je considère que ce que je fais pour les centres culturels équivaut à un vrai travail qui, n'étant pas rétribué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'est par le Fédéral via les allocations de chômage. Je fais bénévolement ce que j'aimerais faire comme travailleur. Je me suis créé mon emploi en ayant perdu toute culpabilité. »

UN DEVOIR MORAL

« J'estime que si je reçois de l'argent, moralement, je dois rendre quelque chose à la société. Je n'envisage pas les choses autrement. »

Interview réalisée en septembre 2012

« Ils travaillent tous au noir ! »

Recueil des propos de Christine Mahy, Responsable du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et de Denis Desbonnet, Journaliste au Collectif solidarité contre l'exclusion

L'on pourrait avancer l'un ou l'autre chiffre concernant le travail au noir... mais il est un fait que le principe même du travail au noir est de sortir des recensements officiels. Il faudrait aussi définir où commence et finit le travail au noir ? Les petits services à la famille, les coups de main aux amis et l'échange de services sur le temps de chômage ? Le petit job occasionnel pour compléter un salaire très bas ?

Au temps de nos grands-parents, quand le capital n'avait pas la place centrale qu'il a aujourd'hui, le rapport à l'emploi (quand il y en avait plus) était a fortiori différent : les menus travaux en plus de l'emploi étaient alors un agrément, un petit plus en rapport au salaire... Une vision qui, aujourd'hui, passe pour inacceptable.

Dans une société en crise, en manque d'emplois de qualité, la recherche de boucs émissaires est devenue une règle, et le travailleur au noir est montré du doigt.

Pourtant, le travailleur au noir travaille sans protection. En cas d'accident sur un chantier par exemple, il ne pourra bénéficier d'aucune assurance professionnelle. Mais si le travail au noir est insécurisant physiquement, il l'est aussi socialement, car le travail au noir isole, restreint les liens sociaux. Si on leur laissait le choix, ces chômeurs préféreraient sans aucun doute un contrat en bonne et due forme, plutôt qu'un job archi-précaire, sous-payé, à la merci de la surexploitation, comme du licenciement sans préavis... mais aussi des contrôles (ou même la dénonciation) de l'ONEM ou de l'inspection sociale, avec des sanctions et des conséquences sociales catastrophiques à la clé !

De plus, les allocations de chômage, la plupart du temps, ne suffisent plus à combler les besoins d'une famille. Régulièrement ces allocations se trouvent sous le seuil de pauvreté. Le manque d'argent nécessite de dégager beaucoup d'énergie, à trouver les moyens de s'en sortir. Le travail au noir a rarement pour but de s'enrichir, mais bien de répondre aux besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se chauffer, se soigner, payer les études des enfants... c'est-à-dire une vie digne !



PISTES D'ACTION

DU TRAVAIL POUR CHACUN, DU BIEN-ÊTRE POUR TOUS !

Depuis 2004, l'activation du comportement de recherche d'emploi est d'application : pour garder leur droit aux allocations de chômage, les chômeurs doivent prouver qu'ils recherchent activement du travail au risque de perdre temporairement ou définitivement ce droit. Dans ce cadre, pendant que des milliers d'emplois sont supprimés en Belgique, l'ONEm continue de convoquer des milliers de demandeurs d'emploi et de les sanctionner pour ne pas avoir bien cherché !

Pour la FGTB, cette mesure n'a jamais été rien d'autre qu'une « chasse aux chômeurs ».

Ce dispositif est l'exemple parfait de mesure inadaptée à la réalité :

- Mauvaise analyse des causes du chômage. Le chômage n'est pas lié à un passage à vide momentané de l'économie. Les chômeurs ne vont pas vers ce statut par paresse ou fainéantise. La « machine à redistribuer les richesses produites » est en panne, sous prétexte de mondialisation, car celle-ci impose de produire toujours plus, mais toujours moins cher ! Si l'on réduisait collectivement le temps de travail, le plein emploi serait vite de retour, sans pour autant augmenter le coût salarial des entreprises : en effet, les montants actuels des aides publiques à l'emploi permettraient de compenser l'augmentation du salaire horaire qui en découlerait. Il y a aujourd'hui une offre d'emploi pour quarante demandeurs d'emploi. Cela en dit long sur l'inadéquation de la mesure...

- Non-respect des règles démocratiques fondamentales. La mise en œuvre de moyens de contrôle dignes d'un « État policier » doit inquiéter. Le demandeur d'emploi est traqué, suivi à la trace par une administration menaçante et puissante. On récolte les informations sur les personnes contrôlées par tous les moyens : fichiers des organismes de la sécurité sociale, registres des administrations, listings de fournisseurs privés, ... Tout est mis en place pour traquer le chômeur qui ne suivrait pas les règles du « parfait demandeur d'emploi ». « Big Brother is watching you ! »

Il y a aujourd'hui, en Belgique, en Europe et ailleurs, un manque de vision et d'ambition politique.

Il s'agit là d'une faute politique grave. Au-delà de l'injustice et du caractère démagogique qui s'en dégagent, ce type de politiques, préconisées par une Union européenne qui se droitise et soumise au monde financier, est dangereux pour la Démocratie. Il est plus que jamais indispensable de défendre un projet socialiste basé sur la solidarité et l'intérêt collectif.

La crise économique ne cesse de provoquer de plus en plus de chômage, de plus en plus de restructurations et de plus en plus de fermetures d'entreprises. Face à cette réalité, il est urgent que ces politiques comptables et financières soient remplacées par un plan global de relance de l'activité économique au service des citoyens, seul moyen de recréer une dynamique positive redonnant un espoir et un sens à la vie des gens.

Stop à la pensée unique. Il existe des solutions.

Via la réduction collective du temps de travail, celui-ci redeviendra le premier moyen de partage de la richesse produite. Le plein-emploi créera une dynamique sociale positive et une situation économique saine permettant de renouer avec un financement généreux de la Sécurité sociale et des pouvoirs publics. Ces deux systèmes sont la clé de voûte d'une société juste et égalitaire.

Les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Ils permettent l'accès à des services collectifs (enseignement, crèches, transports en commun, pompiers, etc.) au bénéfice de tous les citoyens.

Pour une réelle justice sociale et pour le financement de la solidarité, il faut, parallèlement, réformer la fiscalité qui est devenue un imbroglio de règles opaques permettant aux plus riches de ne pas contribuer selon leurs moyens. L'impôt doit être calculé sur l'ensemble des revenus (globalisation de l'impôt) soit de faire contribuer de la même manière l'épargne, la propriété, la spéculation et le travail. Cette taxation doit être progressive, c'est-à-dire faire contribuer plus fort les hauts revenus. Enfin, il faut augmenter la quotité exemptée d'impôt pour les bas et moyens revenus. Cette réforme fiscale simple rapporterait à la collectivité près de 10 milliards par an !

Il faut en finir avec les politiques d'austérité actuelles qui ne font qu'aggraver la situation. Il faut aujourd'hui oser changer de cap. De l'audace, un peu d'audace... C'est de cela que le monde politique a besoin. C'est cela qu'un projet socialiste peut apporter

Marc Goblet

Président de la FGTB Liège-Huy-Waremme

LA RÉ-UNION FERA LA FORCE !

Diviser pour régner ! Quel bon conseil que celui que les Latins ont transmis au grand Capital ! En ce XXI^e siècle, l'application de cet adage n'a pas perdu une seule ride et, crise aidant, il a fort probablement encore de beaux jours devant lui...

Pour diviser le monde du travail, les méthodes sont d'ailleurs nombreuses, et efficaces. Pour commencer, on multiplie les statuts, et tant qu'à faire on crée des sous-statuts avec des contrats plus précaires les uns que les autres. Comme cela il y aura toujours quelqu'un de moins bien loti que vous pour vous rappeler qu'il n'y a pas à se plaindre... Ensuite on multiplie les approches spécifiques avec des plans d'insertion taillés sur mesure pour les jeunes, pour les femmes, pour les immigrés, pour les peu-qualifiés, pour les trop-diplômés... pour tous ces gens décidément incapables de trouver leur place dans le grand marché du travail. Et enfin, on rigole un peu avec des petites phrases qui font mouche. Quoi de plus agréable d'ailleurs que de se moquer des fonctionnaires qui travaillent trop peu, des enseignants qui sont toujours en congé, des ouvriers qui sont inefficaces, des chômeurs qui sont payés à ne rien faire ! Et voilà comment peu à peu, insidieusement, le monde du travail se divise. Chacun dans son coin, chacun avec sa misère, chacun face à son destin...

Et si on décidait d'inverser la vapeur ? Il est temps de mettre fin à cette logique qui fait de l'ensemble des travailleurs des cas « uniques » et qui met en concurrence ceux qui possèdent peu et ceux qui n'ont rien. Il est temps de retrouver le lien qui unit les travailleurs, qu'ils soient ouvriers, salariés ou sans-emploi. Aujourd'hui, il nous faut chercher ce qui relie un employé qui travaille quotidiennement sous les injonctions de son supérieur avec la crainte de perdre son job, un intérimaire qui subit les aléas du travail à la petite semaine et le bénéficiaire d'une allocation de chômage qui se demande comment il va terminer le mois. Aujourd'hui, il nous faut retrouver le lien qui unit les différentes fractions du monde du travail pour rendre à un ensemble d'individus, trop souvent séparés, la force d'une collectivité.

Dans cette optique, il nous faut rétablir, dans les consciences au moins, le lien historique qui lie le chômeur et le travailleur. Les caisses de chômage ont été construites collectivement par les travailleurs pour apporter le soutien nécessaire à celui qui perdait son emploi mais aussi pour être en capacité de constituer ensemble une force de pression sur les salaires. Conserver une allocation de chômage qui permette une vie décente, c'est aussi garder la pression sur le monde du travail contre la baisse des salaires et contre la dégradation des conditions de travail. Plus les allocations de chômage diminueront, plus les salaires pourront baisser sans crainte. Plus la pression de l'activation sera importante sur les chômeurs, plus les exigences de flexibilité seront grandes sur les travailleurs. L'histoire du chômage, c'est l'histoire d'une protection collective, les chômeurs ne sont pas les ennemis des travailleurs, ils sont leurs alliés !

Puisque les mondes politique et entrepreneurial visent à diviser, il est du ressort des syndicats et des associations de re-coaliter les différentes fractions du monde du travail depuis les milieux populaires jusqu'à la classe moyenne. Il faut retrouver des lieux qui soient de véritables espaces de rencontre, de discussion, de décision pour lutter ensemble contre les processus qui mènent à la précarisation de tous les travailleurs ainsi qu'à leur désunion. Si nous construisons chacun de notre côté notre trajectoire individuelle, nous avons le devoir de nous rappeler inlassablement que le devenir collectif c'est aussi notre histoire !

Muriel Vanderborgh

Chargée d'études aux Équipes Populaires



ET SI ON RÉDUISAIT LE TEMPS DE TRAVAIL ?

Les chômeurs, soi-disant glandeurs, le seraient un peu moins. Les travailleurs, soi-disant râleurs, auraient davantage de temps libre. De cette définition temporelle qui prévaut par des moments non laborieux... Réduire le temps de travail... L'argutie va évidemment à l'encontre des théories capitalistes qui, au contraire, prônent l'inverse, sacrifiant le temps passé à bosser sur l'autel de la compétitivité et de la concurrence internationale. Toujours plus... Et tant pis si le trop est l'ennemi du mieux !

D'autant qu'augmenter le temps de travail ne conduira certainement pas à accroître la compétitivité des entreprises, lesquelles s'arc-boutent finalement sur une plus grande flexibilité. Le nœud gordien se situant alors sur le lien entre la durée du travail et le salaire puisque ce que proposent aujourd'hui les entreprises, c'est de modifier le temps de travail sans adapter le salaire. Laquelle rémunération pique donc du nez... Avec aussi des conséquences directes sur l'emploi : augmenter le temps de travail donne des ailes au chômage.

Et si donc, pour jeter un sort au chômage, on réduisait le temps de travail ? La piste n'est évidemment valable que si la mesure est accompagnée d'une double politique... D'embauches compensatoires d'abord et salariales ensuite, visant à une opération neutre en matière de rémunération. Les nouveaux engagements permettant, de fait, de tirer les oreilles au chômage. Il y a quelques années, Mateo Alaluf (ULB) tirait ce constat : « depuis les années 70, la diminution du temps de travail a permis d'offrir davantage d'emplois. Depuis cette période, si le taux de chômage a augmenté, il en a été de même avec le nombre de personnes professionnellement actives. Paradoxalement, cela signifie que l'augmentation du chômage n'a pas provoqué une diminution de l'emploi ».

En 1933, Albert Einstein expliquait déjà que la mauvaise utilisation des gains de productivité des années 1910-1925 était la cause fondamentale de la crise : « cette crise est singulièrement différente des crises précédentes. Parce qu'elle dépend de circonstances radicalement nouvelles conditionnées par le fulgurant progrès des méthodes de production ». « Ce même progrès technique qui pourrait libérer les hommes d'une grande partie du travail nécessaire à leur vie est le responsable de la catastrophe actuelle », écrivait Einstein avant de demander une « baisse de la durée légale du travail ».

Un peu moins d'un siècle plus tard, on a l'impression de tourner en rond... Sauf que cette baisse de la durée du temps de travail, au-delà de libérer du temps pour certains, pourrait permettre à d'autres de... travailler ! Selon ce principe, par trop galvaudé, de la juste répartition...

Rudy Pirquet

Secrétaire général SETCA-Charleroi

VERS DES EMPLOIS DURABLES ET DE QUALITÉ !

Face à la crise sévère que nous vivons, avec ses fermetures d'entreprises, ses restructurations et ses pertes d'emploi, face au chômage de masse qui atteint des records, notamment chez les jeunes, certains discours et certains dispositifs voudraient que les individus cherchent et trouvent emploi à tout prix. C'est-à-dire : un emploi à n'importe quel salaire et à n'importe quelles conditions ! Pour certains, un emploi, c'est un emploi, même s'il est précaire, peu rémunéré, même s'il ne permet pas de vivre dignement. Un emploi, c'est un emploi, même si cet emploi place l'individu dans des conditions difficilement soutenables à long terme. Le discours est simple : « plus les salaires sont bas, plus le travail est flexible, plus les patrons seront intéressés par l'engagement de travailleurs ». Et ainsi, apparaissent de plus en plus de travailleurs pauvres, de personnes qui doivent parfois combiner deux petits boulots, mais aussi de plus en plus de personnes malades de leur travail. Les dispositifs d'activation ne font que renforcer cette tendance.

Le type de capitalisme qui gouverne nos sociétés ne veut plus du plein emploi, ni de ces emplois stables, à durée indéterminée, qui coûtent cher et font obstacle au libre-jeu du marché et de la concurrence.

Pourtant, ce n'est pas en baissant toujours plus les salaires et en dégradant les conditions de travail que l'on combattra le chômage ! Il s'agit au contraire de soutenir la création d'emplois durables et de qualité.

Poursuivre l'objectif d'emplois de qualité, c'est à la fois une affaire de court terme et de long terme, c'est à la fois pouvoir répondre à l'urgence d'aujourd'hui tout en rêvant d'un projet de société pour demain.

Sur le plan des conditions, il s'agit d'abord de promouvoir des emplois qui permettent au travailleur une insertion durable dans le marché de l'emploi et dans la société. Un emploi qui lui donne bien sûr un salaire qui lui permette de vivre dignement, de se projeter dans l'avenir, mais aussi un emploi dont les conditions d'organisation du travail lui permettent épanouissement, reconnaissance et estime de soi, tant au travail que dans la vie hors travail. Pour assurer ces bonnes conditions d'engagement et de vie au travail, il est important de renforcer la concertation sociale et la négociation collective afin de garder le travail dans une sphère « publique » et concertée, plutôt que de le voir redevenir une marchandise qui suit la loi de l'offre et la demande dans un marché hyperconcurrentiel... Il faut aussi veiller à mettre sur pied des dispositifs plus égalitaires face au travail, notamment assurer la transparence des procédures de recrutement pour lutter contre la discrimination de l'accès à l'emploi, et soutenir des politiques de formation ciblées permettant aux publics précaires de reprendre confiance dans la place qu'ils ont à jouer dans la société.

Mais vouloir des emplois de qualité, c'est aussi réfléchir au modèle de développement et de société que nous voulons. Quels sont les emplois qui permettent de rencontrer les défis de demain ? L'augmentation démographique nécessite d'investir dans des équipements et services collectifs suffisants, de qualité, et accessibles financièrement. Mais aussi dans des logements durables et peu énergivores. Ce sont là des leviers pour la création d'emplois. Notre planète est au bord du gouffre et si nous voulons rencontrer le défi climatique et énergétique, il est grand temps de réfléchir au sens de la production capitaliste qui entraîne une surconsommation effrénée. Bien sûr, nous aurons toujours besoin d'aciéries, de verreries, de cimenteries. Mais l'enjeu est de soutenir cette transition de l'industrie traditionnelle vers des modes de production moins consommateurs d'énergie et moins polluants. Ici aussi, avec des formations adéquates, des métiers d'avenir peuvent ouvrir des portes à des emplois durables et de qualité.

La prospérité doit aujourd'hui prendre les contours de la durabilité !

Laurence Blésin

Chargée d'études et de formations à la FEC - CSC

UN REVENU DE BASE POUR SORTIR DU CHÔMAGE ?

L'allocation universelle - ou revenu de base - est régulièrement proposée comme une solution à la crise de nos systèmes sociaux. En effet, dans un monde où le travail manque pour tous, dans lequel pourtant, l'on persiste à culpabiliser les personnes qui n'ont pas d'emploi, où d'autres en cumulent plusieurs pour s'en sortir... l'allocation universelle a le mérite de dissocier l'existence du fait de travailler. Concrètement, il s'agirait de verser à tout citoyen, de la naissance à la mort, un revenu inconditionnel d'existence.

Défendue par des personnalités de gauche et de droite, l'allocation universelle vise fondamentalement à dissocier le travail des protections sociales... couplage qui est pourtant le fondement de notre système social. Ce système existe grâce à nos salaires et aux cotisations sur celui-ci. Selon le sociologue Robert Castel, l'allocation universelle « aboutit à renoncer à faire du travail un des fondements de la citoyenneté sociale. À la limite, l'organisation du travail serait renvoyée à la logique économique, tandis que les protections et les droits sociaux seraient accrochés à ce revenu inconditionnel d'existence. On peut donc craindre que ce type de mesures aille dans le sens d'une dérégulation accentuée du marché du travail ». Et donc risquer une pression des salaires vers le bas.

Et de reproduire ainsi un système inégalitaire, où épargneraient ceux qui le peuvent, dans des fonds de pensions et assurances privées, tandis que les plus pauvres bénéficieraient de l'assistance publique, par le biais de l'allocation universelle.

Il n'en reste pas moins que les inégalités s'accroissent. Des mesures doivent urgemment être mises en place, notamment un renforcement des minima sociaux - qui prennent en compte l'adaptation au bien-être. Parallèlement, pour assurer l'avenir de notre système de protection sociale, il est nécessaire également d'instaurer un revenu maximal - par exemple, 20 fois supérieur au revenu minimal - qui permettrait la redistribution d'une partie des hauts revenus au bénéfice de la majorité moins nantie de la société.

Anne-Lise Cydzik

Chargée de campagnes d'information et de sensibilisation

Présence et Action Culturelles



EN RÉGIONS

HUY

MERCREDI 25/09 DE 9H À 11H30
au Marché de Huy
(en face du Centre culturel)

Action de sensibilisation grand public.
Distribution du journal de campagne,
animation avec présence d'un échassier.

Organisateurs : PAC, EP

CONTACTS :

Françoise Caudron (EP) : 0485/16.26.45
Mireille Latour (PAC) : 0496/10.38.29

CHARLEROI

MERCREDI 25/09 DE 14H À 17H
à la Maison du Travail
(Bvd Tirou, 167 à Charleroi)

Conférence-débat : « Chômage déconstruire les préjugés. »

Exposé de Christine Machiels, Directrice du CARHOP (Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire) sur l'histoire de l'allocation de chômage.

Documentaire DVD intitulé « Chômeurs malgré eux » réalisé par la FUNOC (Formation pour l'université ouverte de Charleroi) en partenariat avec la CSC et la FGTB.

Présentation des actions menées par les deux syndicats sur la stigmatisation des travailleurs sans emploi.

Organisateurs : PAC, EP, FGTB, CSC

CONTACTS :

Isabelle Goffinet (EP) : 0496/11.78.47
Denis Dargent (PAC) : 071/79.72.08

NAMUR

MERCREDI 25/09 À 19H30
À la Maison du Travail
(Place l'Ilon, 17 à Namur)

Soirée-débat : « Tous des glandeurs ? », sur la problématique de la stigmatisation des chômeurs. Avec Philippe Defeyt (CPAS de Namur, IDD), Ginette Herman (UCL), Guy Fays (FGTB), Philippe Albini (CSC), Daniel Vincent (Forem).

Organisateurs : PAC, EP

CONTACTS :

Giuseppe Faieta (EP) : 081/22.74.34
0488/47.66.15
Sylvie Gérard (PAC) : 0499/97.05.17

MARCHE-EN-FAMENNE ET BOURDON

MERCREDI 25/09
à Marche-en-Famenne

Présence dans les institutions, les administrations et les entreprises. Animations de rue.

JEUDI 26/09
à Marche-en-Famenne

Animations en milieu scolaire
(St Roch - Athénée). Enquête, jeu, scénettes.

LUNDI 30/09
au Miroir Vagabond à Bourdon
(Vieille route de Marenne, 2)

Journée portes ouvertes au Miroir Vagabond.
Organisateurs : EP Lux, Miroir Vagabond, TSE
CSC, TSE FGTB

CONTACTS :

Stevie Lardoux (EP) : 0496/86.85.07
Sarah Beaulieu (Miroir Vagabond) : 084/31.19.46

TOURNAI

JEUDI 26/09 DE 10 À 12H
devant le FOREM
(Place Crombez à Tournai)

Animation publique : Abattre les préjugés.
Construction d'un mur des préjugés.

Organisateurs : PAC, EP

CONTACTS :

Michele Di Nanno (EP) : 0477/37.42.62
Joël Doelot (PAC) : 0475/49.01.13

MONS

JEUDI 26/09 À 18H30
à l'Echo des Murs
(Rue des Caches, 1 à Mons)

Soirée théâtre : « Jugement en place publique », présentation des saynètes des TSE-CSC et lectures de « Chemin Faisant » des TSE de la FGTB.

Organisateurs : PAC, EP, Borinage 2000,
CSC, FGTB.

CONTACTS :

Mathieu Decrême (EP) : 0489/33.24.40
Marie-Noëlle Demoustiez (PAC) :
0478/65.08.24

VERVIERS

VENDREDI 15/11 À 19H30
au Centre Culturel de Dison
(Rue des Ecoles, 2 à Dison)

Conférence-débat : « À travers l'Histoire, tout comme aujourd'hui, des images, des préjugés sont véhiculés l'encontre des chômeurs. En même temps, les politiques menées (comme aujourd'hui l'activation et la dégressivité des allocations de chômage) s'attaquent bien plus aux chômeurs qu'au chômage... » Avec Christine Machiels, Historienne, Directrice du CARHOP et Daniel Richard, Secrétaire régional de la FGTB Verviers.

Organisateurs : PAC, EP, Centre culturel de Dison

CONTACTS :

Paul Blanjean (EP) : 087/33.66.08
0479/98.32.77
Isabel Martin (PAC) : 0498/10.30.40

CONTACTS/ INFOS



ÉQUIPES POPULAIRES :

TÉL : 081/73.40.86 - SECRETARIAT@EQUIPESPOPULAIRES.BE

PAC :

TEL : 02/545.77.61 - ANNE-LISE.CYDZIK@PAC-G.BE

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE BLOG :
WWW.TOUSDESGLANDEURS.BE

